

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS

QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le
ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

Présentation du territoire	p. 4
Le conseil communautaire	p. 5
Le bureau	p. 7
Les commissions	p. 8
Les comités consultatifs	p. 9
Les compétences	p. 10

LES MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

Les ressources humaines	p. 12
Les prestations de services aux communes	p. 18
Le patrimoine et le matériel communautaires	p. 20
Les moyens financiers	p. 21

L'AMÉNAGEMENT ET LE CADRE DE VIE

Transition écologique et mobilités	p. 24
Aménagement du territoire et logement	p. 26
Développement économique, agriculture et insertion professionnelle	p. 28
Le tourisme	p. 30
Les déchets	p. 32

LES SERVICES À LA POPULATION

Petite enfance, enfance et jeunesse	p. 35
La vie sociale et la solidarité	p. 40
La piscine Beau Soleil	p. 42
La culture	p. 43

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

- 1 - Présentation du territoire
- 2 - Le conseil communautaire
- 3 - Le bureau
- 4 - Les commissions
- 5 - Les comités consultatifs
- 6 - Les compétences

GRIGNON Michel
Beric

GALUDEC Jean-Pierre
Pluherlin

BONNE Dominique
di Grave

1. Présentation du territoire

Aux portes du littoral et de la Bretagne intérieure, le territoire de Questembert Communauté bénéficie d'une situation géographique privilégiée.

Situé au sud-est du Morbihan, adossé aux Landes de Lanvaux, il est distant de seulement 20 kilomètres de l'estuaire de la Vilaine et du Golfe du Morbihan.

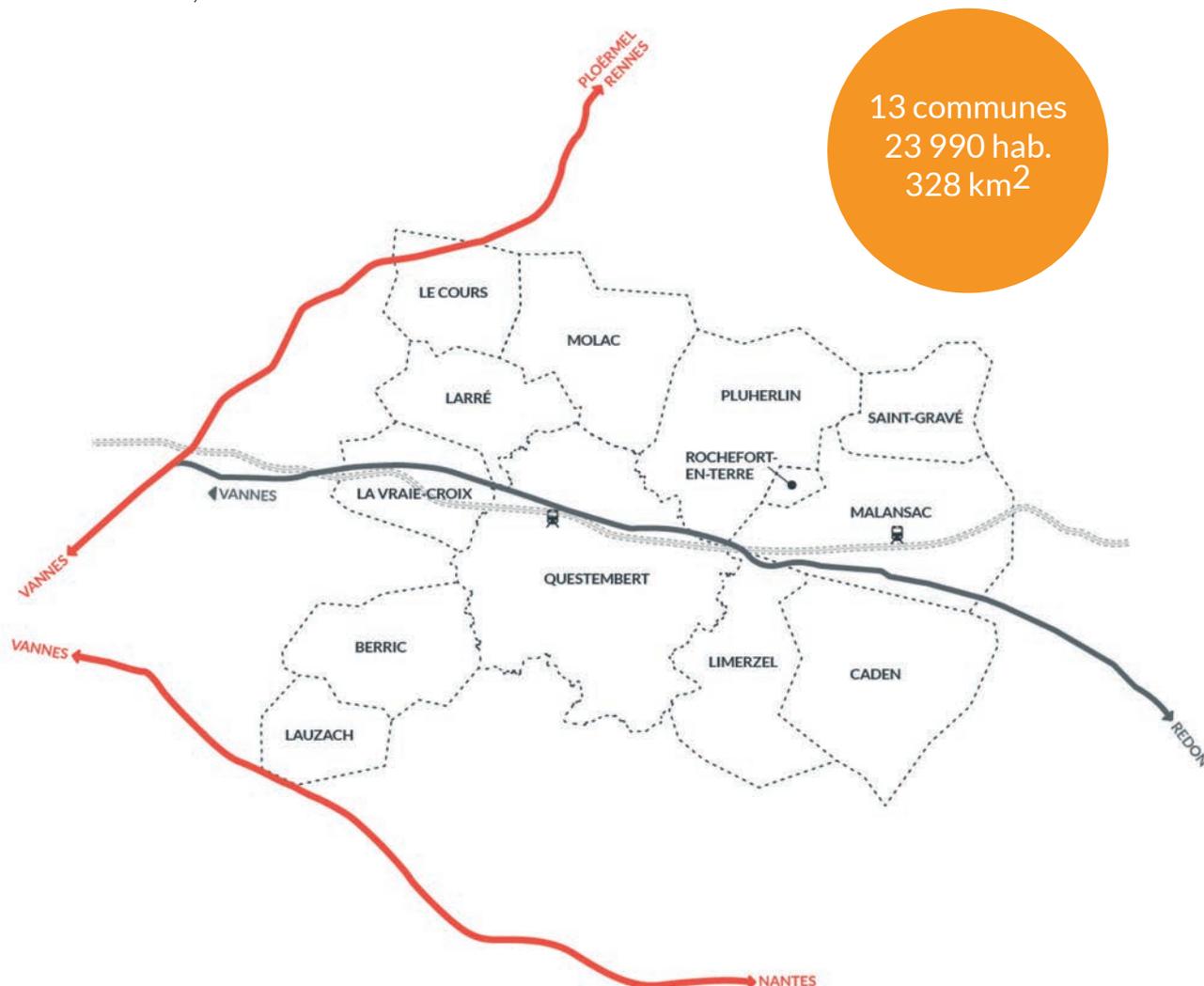
Intégré dans le "Pays de Vannes", inclus en totalité dans le nouveau canton de Questembert créé en 2014, le territoire regroupe les communes suivantes : Berric, Caden, Le Cours, Larré, Lauzach, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé et La Vraie-Croix. En ligne droite, la commune de Questembert se trouve à quelques 23 km de Vannes, 70 km de Lorient, 76 km de Rennes, 84 km de Nantes, 16 km du littoral le plus proche (à Billiers, sur l'embouchure de la Vilaine).

D'un point de vue économique, la proximité des pôles de Rennes, Nantes, Vannes et Lorient lui offre un avantage non négligeable.

Avec une population allant de 645 habitants pour Rochefort-en-terre, à 7 857 habitants (source INSEE 2020) pour la ville de Questembert, le territoire atteint avec ses 13 communes, 23 990 habitants. L'ensemble

de la population est réparti sur 328 km² pour une densité de 73,14 hab/km² contre 111 hab/km² à l'échelle départementale.

Traversé par la RD 775 reliant Redon à Vannes, le territoire profite également rapidement des grands axes routiers par le Sud pour la RN 165 (Nantes) et par le Nord pour la RN 166 (Rennes). Il est doté d'un axe ferroviaire et dispose d'une gare à Questembert ainsi que d'une gare à Malansac.



2. Le conseil communautaire

Le Conseil Communautaire est l'assemblée délibérante de Questembert Communauté. Équivalent au conseil municipal dans une commune, il se réunit environ 8 fois/an afin de régler, par ses délibérations, les affaires relevant des domaines d'intervention de la communauté de communes. Comme pour le conseil municipal, ses séances sont publiques sauf cas extraordinaire encadré par la loi.

**38 conseillers communautaires
7 réunions de conseils en 2021**



Ses membres sont appelés les **conseillers communautaires**. Ils représentent les 13 communes du territoire.

Ils sont élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils ont été désignés par chaque conseil municipal au sein de l'équipe élue en début de mandat.

Quelle est la fréquence des séances ?

Elles ont lieu une fois par mois environ (sauf en période estivale et en janvier), le 3^e lundi de préférence. En cas de besoin, la réunion est reportée à un autre jour de la semaine.

Comment connaître les dates des séances ?

Sur le site internet de la communauté de communes, dans les titres de presse et sur les panneaux lumineux de certaines communes (Berric, Caden, Larré, La Vraie-Croix, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert et Saint-Gravé)

Qui définit l'ordre du jour ?

C'est le Président qui en a la charge. Les sujets sont préalablement soumis, pour instruction, aux commissions compétentes sauf décision contraire du

Président. Le bureau examine également les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le nombre de conseillers présents à un conseil est-il important ?

Oui car le conseil ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste physiquement à la séance. Le quorum s'apprécie à l'ouverture de la séance. Les pouvoirs donnés par les conseillers absents à leurs collègues n'entrent pas dans le calcul du quorum.

Les séances sont-elles publiques ?

Oui. Durant toute la séance, le public présent doit se tenir assis, aux places qui lui sont réservées et garder le silence : toutes marques d'approbation ou de désapprobation sont interdites. A la demande de trois membres ou du Président, le conseil communautaire peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Qui détient la police de l'assemblée ?

C'est le Président (ou celui qui le remplace) qui exerce la police de l'assemblée. Il fait observer le règlement intérieur. Il peut expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre. Il appartient également au Président de mettre fin à tout propos qui dépasse les limites du droit de libre expression (propos diffamatoires, injurieux ou racistes tombant sous le coup de la loi).

Comment s'organisent les votes ?

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Les bulletins nuls et les abstentions ne sont pas comptabilisés mais sont notés. Le mode habituel est le vote à main levée.

Le conseil communautaire a été renouvelé suite aux élections municipales au printemps 2020.

Les conseillers communautaires ont été installés le 10 juillet 2020 pour une durée de 6 ans.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2020-2026

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ



Michel GRIGNON
Maire de Berric



Sophie JUBIN
Berric



**Jean-Sébastien
TAVERNIER**
Berric



Bernard CHAUVIN
Maire de Caden



Pascal HERVIEUX
Caden



Claire MAHÉ
Caden



Pascal GUIBLIN
Maire de La Vraie-croix



Émilie GEVA
La Vraie-croix



Simone MALVILLE
Maire de Larré



Cyrille KERRAND
Larré



Patrice LE PENHUZIC
Maire de Lauzach



**Marie-Annick
BURBAN**
Lauzach



Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours



Joël TRIBALLIER
Le Cours



Serge LUBERT
Maire de Limerzel



Sylvie GAIN
Limerzel



Marc DE BOYSSON
Maire de Malansac



Marie-France BESSE
Malansac



Morgane RETHO
Malansac



Marie-Claude COSTA
RIBEIRO GOMES
Maire de Molac



Yann MEILLAREC
Molac



Liliane LE SOURD
Molac



**Jean-Pierre
GALUDEC**
Maire de Pluherlin



Isabelle GUILLET
Pluherlin



Boris LEMAIRE
Maire de Questembert



Jeannine MAGREX
Questembert



Jacky CHAUVIN
Questembert



Rachel GUIHARD
Questembert



Maxime PICARD
Questembert



Sylvaine TEXIER
Questembert



Alain LOUIS
Questembert



Brigitte DELAUNAY
Questembert



**Jean-Pierre
LE METAYER**
Questembert



**Marie-Christine
DANILO**
Questembert



**Frédéric
POEYDEMENGÉ**
Questembert



Stéphane COMBEAU
Maire de Rochefort-
en-Terre



Dominique BONNE
Maire de Saint-Gravé



Christine MANHIÉS
Saint-Gravé

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

3. Le bureau communautaire

A chaque renouvellement des mandats électoraux, le conseil communautaire élit en son sein un bureau représentant l'organe exécutif de la communauté de communes. Le bureau est composé du Président et des Vice-Présidents (membres du droit) et comprend à minima un membre par commune adhérente. Il se réunit en moyenne une fois par mois.



En 2021, le bureau a tenu 11 séances. Le conseil communautaire a décidé de donner au bureau, pour la durée du mandat (2020-2026), délégation pour un certain nombre de sujets (cf. délibération 7bis n°2 du 27 juillet 2020).

Membres du bureau

Patrice LE PENHUIZIC	Président	Maire de LAUZACH
Boris LEMAIRE	1 ^{er} Vice-Président	Maire de QUESTEMBERT
Jean-Pierre GALUDEC	2 ^e Vice-Président	Maire de PLUHERLIN
Pascal GUIBLIN	3 ^e Vice-Président	Maire de LA VRAIE-CROIX
Michel GRIGNON	4 ^e Vice-Président	Maire de BERRIC
Dominique BONNE	5 ^e Vice-Président	Maire de SAINT-GRAVÉ
Maxime PICARD	6 ^e Vice-Président	QUESTEMBERT
Stéphane COMBEAU	7 ^e Vice-Président	Maire de ROCHEFORT-EN-TERRE
Bernard CHAUVIN	8 ^e Vice-Président	Maire de CADEN
Marie-France BESSE	9 ^e Vice-Présidente	MALANSAC
Joël TRIBALLIER	10 ^e Vice-Président	LE COURS
Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES		Maire de MOLAC
Simone MALVILLE		Maire de LARRÉ
Raymond HOUEIX		Maire de LE COURS
Serge LUBERT		Maire de LIMERZEL
Marc DE BOYSSON		Maire de MALANSAC



4. Les commissions

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante (le conseil communautaire) ou de travailler en mode "projet" selon le domaine qui leur est attribué. Les commissions sont composées exclusivement d'élus communautaires. Il existe 6 commissions au sein du conseil communautaire.

Commission d'Appel d'Offres
Commission Finances
Commission Impôts CIID
Commission Accessibilité
Commission Développement Économique, Agriculture et Insertion Professionnelle
Commission Tourisme

Qui décide de leur constitution ?

Le conseil communautaire.

Qui peut siéger dans une commission ?

Des élus communautaires uniquement.

Qui préside les commissions ?

Le Président est, de droit, Président des commissions. Il peut déléguer ce rôle à un Vice-Président ou un conseiller communautaire.

Quel est le rôle des commissions ?

Étudier les questions relatives à leurs compétences. Celles-ci seront ensuite soumises au bureau puis au conseil communautaire. Elles peuvent également réfléchir et travailler sur un projet qui sera ensuite soumis à un premier avis du bureau puis, selon son avis, au conseil communautaire ou au bureau communautaire.

Ont-elles un pouvoir de décision ?

Non. Elles formulent uniquement des avis. Les avis émis par les commissions sont valables quel que soit le nombre d'élus présents aux réunions régulièrement convoqués. Quel que soit le nombre de représentants au sein d'une commission, le nombre d'avis est d'un par commune et non d'un par membre. Les commissions ne peuvent en aucun cas empiéter sur le droit d'administration qui appartient au Président (seul exécutif) de la communauté de communes, ni sur le droit de délibération qui appartient au conseil communautaire.

Qui décide de réunir les commissions ?

Le Président ou le Vice-Président ou sur demande du tiers de ses membres, adressée au Président.

Les commissions sont-elles publiques ?

Non.

Les cas particuliers

La commission finances

Elle traite des questions urgentes qui n'ont pu l'être par les commissions spécialisées. La commission finances propose au bureau un arbitrage sur les dossiers ayant un impact financier.

La commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres est l'organe de choix des entreprises mises en compétition par les collectivités territoriales pour les procédures formalisées (marchés estimés à partir de 215 000 € HT pour les services et fournitures et 5 382 000 € HT pour les travaux), ainsi que pour les groupements de commandes. Elle est composée de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus par le conseil communautaire à la représentation proportionnelle au plus fort reste (sur scrutin de liste).

Le Président de la communauté de communes est Président de droit de cette commission. L'élection s'effectue au scrutin secret.

Conformément aux articles L.1411-5 et D.1411-3 à 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la commission d'appel d'offres est ainsi constituée :

- Le Président (Président de la CAO) ou son représentant,
- 5 membres titulaires issus du conseil communautaire,
- 5 membres suppléants issus du conseil communautaire.

5. Les comités consultatifs

Les comités consultatifs sont chargés d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante (le conseil communautaire) et de travailler en mode "projet" selon le domaine qui leur est attribué. Ils se réunissent au gré des sujets à traiter. A la différence des commissions, ils regroupent des élus communautaires et des personnes élues dans les communes du territoire ou bien des personnes sans aucun mandat. Au 31 décembre 2020, 4 comités étaient formés au sein du conseil communautaire.

Comité aménagement et cadre de vie - logement - transition écologique - mobilité
Comité culture
Comité déchets - services techniques - voirie et patrimoine
Comité service à la population

Qui décide de leur constitution ?

Le conseil communautaire. Il peut créer des comités consultatifs sur tout sujet d'intérêt communautaire.

Qui peut siéger dans un comité ?

Des élus communautaires et des personnes non élues. Au sein d'un même comité, le nombre de personnes non élues ne pourra être supérieur à deux.

Qui préside les comités ?

Ils sont présidés par un membre du conseil communautaire.

Quel est le rôle des comités ?

Etudier les questions relatives à leurs compétences. Celles-ci seront ensuite soumises au bureau puis au conseil communautaire.

Ont-ils un pouvoir de décision ?

Non. Ils formulent uniquement des avis.

Les avis émis par les comités sont valables quel que soit le nombre d'élus présents aux réunions régulièrement convoquées. Quel que soit le nombre de représentants au sein d'un comité, le nombre d'avis est d'un par commune et non d'un par membre. Les comités ne peuvent en aucun cas empiéter sur le droit d'administration qui appartient au Président (seul exécutif) de la communauté de

communes, ni sur le droit de délibération qui appartient au conseil communautaire.

Les comités sont-ils publics ?

Non.

Une même personne pourra être membre au maximum de quatre commissions ou comités.



Les commissions sont constituées uniquement d'élus communautaires.

Les comités consultatifs regroupent des élus communautaires et des personnes élues dans les communes du territoire ou bien des personnes sans aucun mandat électif.

6. Les compétences

Questembert Communauté exerce, de plein droit, et en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et d'autres, choisies. Les compétences obligatoires sont définies par l'article L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales. Dans tous les cas, ce sont les conseils municipaux des communes membres qui délèguent ces compétences à la communauté de communes et le transfert de compétences est régi par la loi. Les statuts de Questembert Communauté ont évolué le 1^{er} juillet 2021 avec la prise de compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

Compétences obligatoires

- Développement économique et tourisme,
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; le schéma de cohérence territorial (SCOT) et le schéma de secteur, le Plan Local d'Urbanisme, la carte communale ; les zones d'aménagement concertées d'intérêt communautaire,
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Déchets ménagers,
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Compétences facultatives

- Politique du logement et du cadre de vie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Soutien au développement, à la production et à la promotion des énergies renouvelables et aux actions de maîtrise de la demande d'énergie à l'échelle du territoire communautaire.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Centre culturel l'Asphodèle, Les Digitales, la piscine Beau Soleil).
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire (en zones d'activités économiques, accès déchèteries, parking lycée et collège les Buttes à Questembert...)
- Création et gestion de maisons de services au public
- Aménagement numérique

- Culture (coordination du réseau des médiathèques)
- Secours et incendie
- Adhésion à tout syndicat mixte permettant l'exercice des compétences communautaires
- Tourisme
- Aménagement du territoire et mobilités (études)
- Politique de l'eau hors GEMAPI (SAGE, pollutions diffuses, animations et sensibilisations sur la ressource en eau, ...)
- Autorité organisatrice de la mobilité locale (plan de mobilité rurale...) au 1^{er} juillet 2021
- L'action sociale d'intérêt communautaire est élargie à la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) lors du conseil communautaire du 5 juillet 2021, pour les compétences suivantes :
 - Gestion de l'espace France services
 - Animation de la vie sociale
 - Pôle social et actions diverses
 - Soutien au service de coordination gérontologique
 - La politique communautaire enfance jeunesse : Lieu Accueil Enfants Paents (LAEP), Relais Petite Enfance (anciennement RIPAM), Accueil collectifs de mineurs extrascolaires, accompagnement des projets éducatifs pour les 14-25 ans, les Parentillages, les actions d'aide à la parentalité, la ludothèque, le point information jeunesse, la coordination des accueils périscolaires et formation des personnels (à l'exclusion de la gestion laissée à la compétence des communes) et la mise en oeuvre d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

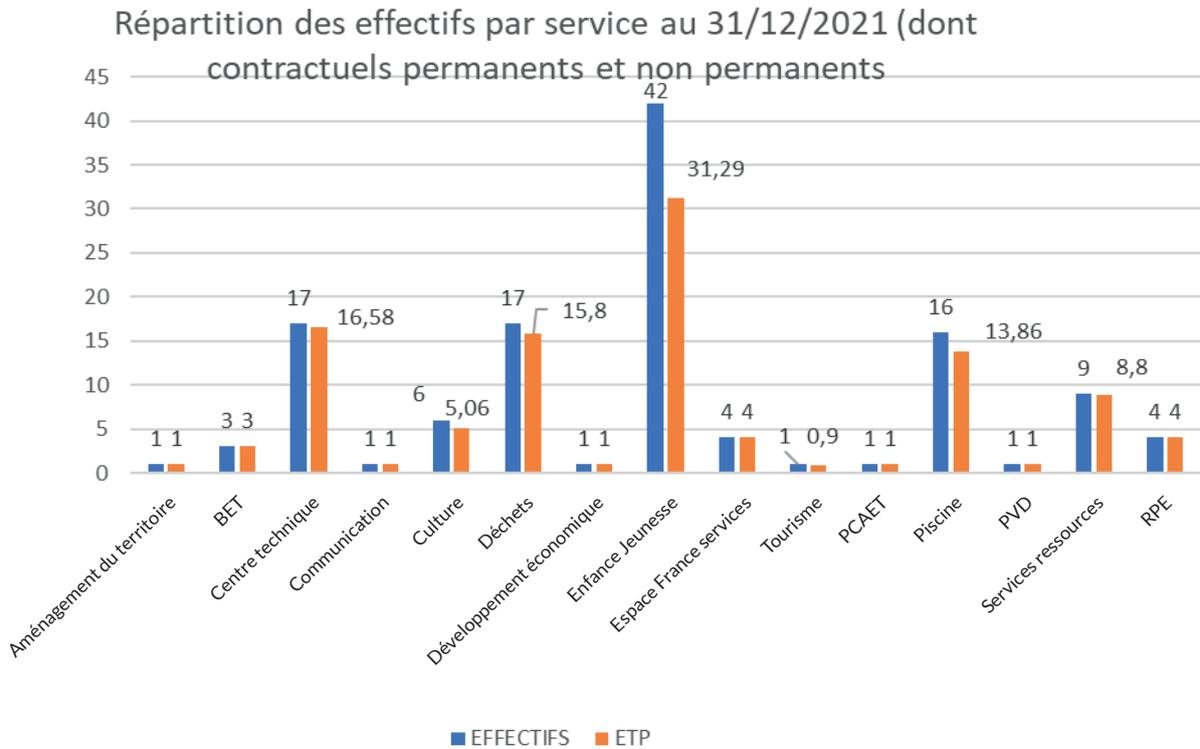
LES MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

- 1 - Les ressources humaines
- 2 - Les prestations de services aux communes
- 3 - Le patrimoine et le matériel communautaire
- 4 - Les moyens financiers

LES MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

1. Les ressources humaines

1.1 La répartition des effectifs



i Nombre d'agents total au 31 décembre 2021 : 124 agents dont 2 apprentis et 2 agents pour remplacement de congés maternité.

1.2 Les avancements (échelons et grades)

Avancement d'échelon

Nombre d'avancements d'échelon

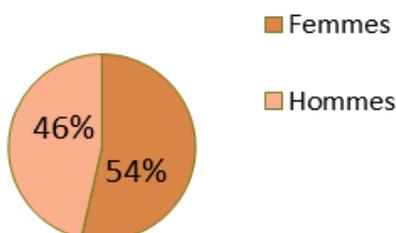
	Femmes	Hommes
Catégorie A	0	0
Catégorie B	1	0
Catégorie C	1	0
Total	2	0

Avancement de grade

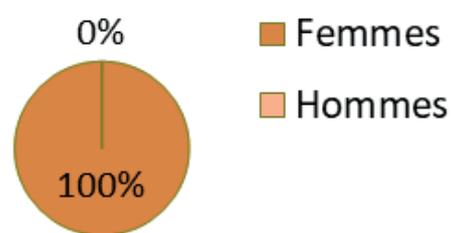
Nombre d'avancements de grade

	Femmes	Hommes
Catégorie A	3	2
Catégorie B	3	1
Catégorie C	9	10
Total	15	13

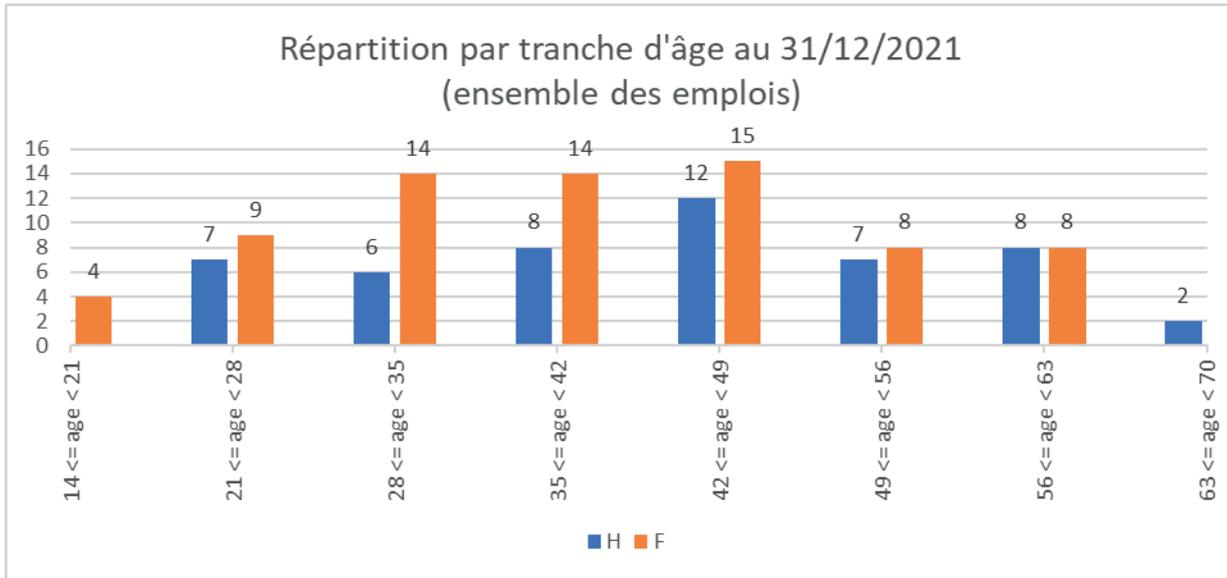
Répartition femmes-hommes des avancements d'échelon



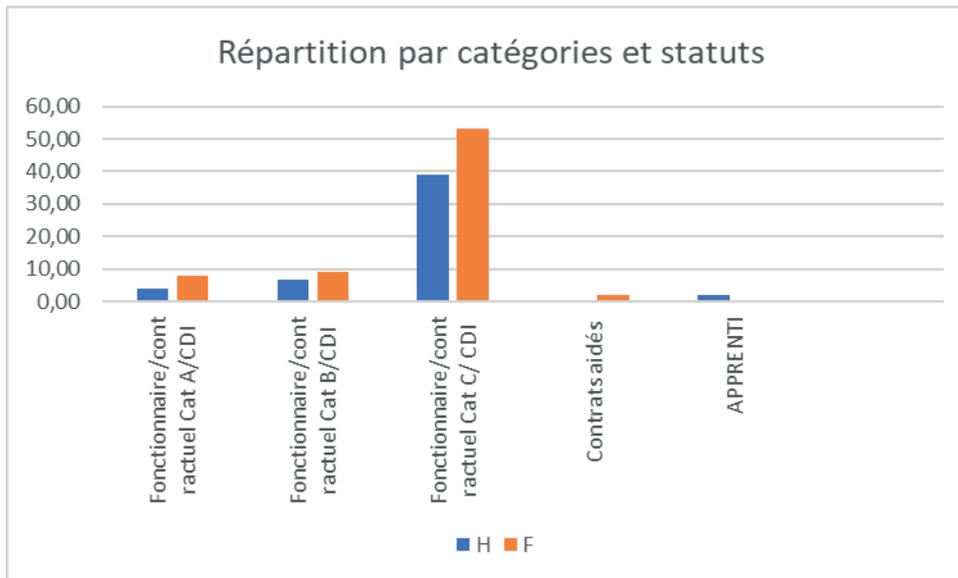
Répartition femmes-hommes des avancements de grade



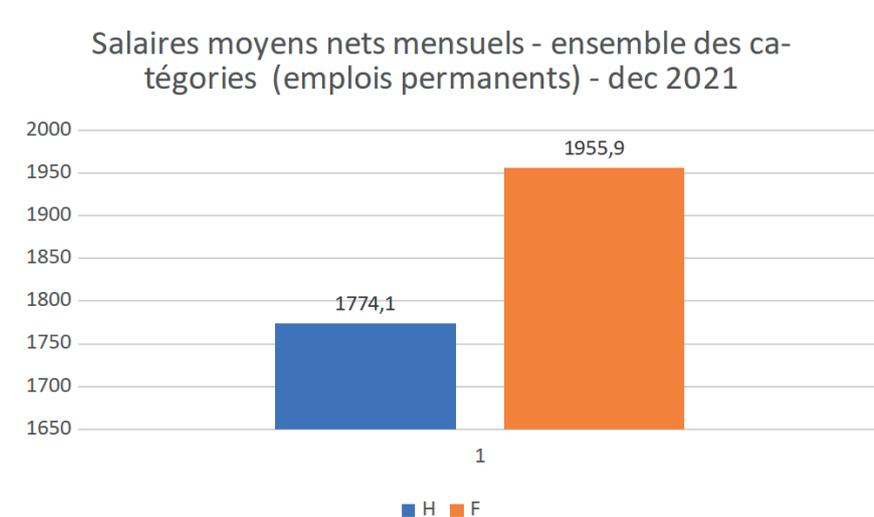
1.3 – Répartition des emplois par âge et par sexe (emplois permanents)



1.4 répartition par catégorie d'emplois



1.5 salaires moyens nets par sexe (postes permanents)



1.6 Formation des agents

24 agents ont bénéficié de 72 jours de formation de professionnalisation tout au long de leur carrière.
2 agents ont bénéficié de 20 jours de formation d'intégration statutaire.

1.7 Concertation et dialogue social

Comité Technique : 6 réunions

1.8 Prévention des risques

Mise à jour du document unique en septembre 2021
5 accidents de service survenus pour 5 agents ayant entraîné 195 jours d'arrêt.

1.9 Le pôle ressources

Il a pour mission d'assister l'ensemble des services. Il regroupe les fonctions "support".

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (1 AGENT)

Missions :

- Participer, sous la responsabilité des élus, à la définition du projet de territoire et sa déclinaison,
- Mettre en œuvre la déclinaison du projet de territoire et les décisions politiques,
- Participer à la définition des objectifs annuels pour chaque pôle et chaque service,
- Assister et conseiller les élus,
- Piloter et/ou suivre des dossiers stratégiques,
- Diriger les services et gérer l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations politiques,
- Animer le comité de direction,
- Animer, encadrer le service culture et le service tourisme en lien avec l'office du tourisme,
- Représenter la Communauté dans les réunions des instances partenaires (SCOT Vannes Agglo, Office de tourisme, Centre de Gestion, Conseil Départemental, Assemblée des Communes de France,...),
- Préparer l'ordre du jour, de la note de synthèse des bureaux, des conseils communautaires et de la commission finances,
- Organiser et animer les réunions des directeurs généraux de services des communes du territoire (2 fois par an environ),
- Co-animer le séminaire bureau,
- Élaborer les documents financiers (BP, CA, rapport d'orientations budgétaires...),
- Rédiger et suivre les dossiers de demandes de subventions.

Actions 2021 :

- Mise en place du service Social (CIAS),
- Mise en place du service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH),
- Prise de compétence AOM (Mobilité),
- Ouverture de l'espace France services,
- Réflexion sur le projet de plateforme bois,
- Réflexion sur le projet d'aire d'accueil des gens du voyage,
- Programme «Petites Villes de Demain» en lien avec les communes de Questembert et Malansac.



11 réunions de bureau, 7 réunions de conseil
3 commissions finances,
20 CODIR (comité de direction et gestion de crise sanitaire)

ACCUEIL/SECRETARIAT (1 AGENT)

Missions :

- Accueillir le public,
- Gérer le courrier (numérisation, classement,...) et les appels téléphoniques,
- Gérer les permanences hebdomadaires du conciliateur de justice
- Préparer et suivre d'un point de vue administratif les Conseils et Bureaux Communautaires mensuels (télétransmission des actes...),
- Assister la direction (gestion de l'agenda direction et élus, organisation de réunions, rédaction de courriers...),
- Gérer les stocks de fournitures de bureau,
- Préparer certains événements (voeux, salles, devis, missions, réceptions, inaugurations, ...),
- Suivre les agendas divers (services, véhicules, matériel...) dont les salles de réunions (situation particulière lors de la crise sanitaire).



20 réunions préparées.
30 délibérations/mois.
Ouverture de l'espace France services en octobre : travaux d'aménagement et nouvelle organisation de l'accueil du siège communautaire et du service déchet.

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

FINANCES/COMPTABILITÉ (2,5 AGENTS)

Missions :

- Élaboration et préparation des budgets,
- Exécution des délibérations d'ordre financier,
- Débloquer les fonds pour les dossiers de subventions,
- Suivi des indicateurs financiers,
- Gestion de la trésorerie ,
- Gestion de la dette, des immobilisations, des stocks de terrains,
- Gestion de la TVA et du FCTVA,
- Suivi de la comptabilité analytique par service,
- Suivi des tableaux de bords du suivi comptable des marchés publics,
- Passage des opérations comptables de fin d'année,
- Engagement des devis et des bons de commande,
- Mandatement et l'ordonnancement des factures de tous les services,
- Émission des factures et gestion des encaissements des recettes (redevance incitative, enfance jeunesse, ...),
- Gestion des régies de recettes et de dépenses.

Actions 2021 :

- Continuité de la dématérialisation avec le portail Chorus Pro,
- Réorganisation du service suite au départ en retraite de l'agent gestionnaire du service comptabilité/finances,
- Analyse et préparation de la procédure budgétaire et financière pour la création de la structure du CIAS,
- Paramétrage du logiciel Enfance (portail famille) suite à la création du CIAS,
- Création de comptes de dépôts de fonds pour les régies de recettes et gestion avec la Banque Postale.



4 524 mandats
3 643 titres de recettes
2442 factures enfance jeunesse
12 248 factures de redevance incitative
267 factures de dépôts en déchèterie

MARCHÉS PUBLICS-JURIDIQUE-ASSURANCES (2 AGENTS dont la Directrice Adjointe)

Missions :

- Apporter une expertise juridique dans les domaines variés du droit public,
- Expertiser et/ou rédiger des contrats (location,

mise à disposition

- Suivre les contentieux et assurer une veille juridique,
- Aide et veille juridique sur les dossiers en cours tous services confondus
- Concevoir les contrats publics et les dossiers de consultation des entreprises,
- Conseiller sur le choix des procédures et l'évaluation des risques juridiques,
- Gérer la politique d'achat de la collectivité dans une optique de transparence et d'optimisation,
- Gérer administrativement et financièrement les marchés publics en liaison avec les services concernés ainsi que les procédures de dématérialisation,
- Gérer les contrats d'assurances hors personnel et gestion des sinistres (dommages aux biens, responsabilité civile, protection juridique, flotte auto, dommages ouvrage...)

Actions 2021 :

Partie marchés publics

- Démarrage de la sensibilisation aux marchés éco-responsables selon les actions du PCAET en cours ;
- Marchés récurrents : carburants, traitement bois et tout venant en déchèteries, collecte et traitement des déchets diffus spécifiques, fourniture de bacs et sacs de collecte d'ordures ménagères, acquisition d'un camion benne d'ordures ménagères ;
- Consultation sur les marchés de groupements de commandes avec les communes, travaux de voirie, travaux de curage de fossés, travaux de point à temps automatique, fourniture de panneaux de signalisation ;
- Consultation d'un prestataire pour l'établissement du document unique dans le cadre de la prévention des risques professionnels ;
- Consultation pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et conseil aux ménages dans le cadre du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) ;
- Consultation pour un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'une aire d'accueil des gens du voyage ;
- Consultation pour un marché de fourniture de plaquettes bois pour la chaufferie de la piscine et du réseau de chaleur ;
- Consultation pour la fourniture et l'installation d'une signalétique touristique et routière sur le site du Moulin Neuf (Rochefort-en-terre, Malansac, Pluherlin) ;
- Consultation pour des marchés d'assurances concernant le futur CIAS (garanties RC, PJ et Risques statutaires) ;
- Aide à la consultation du contrat de maîtrise

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

d'oeuvre sur la construction d'une plateforme bois de plaquettes ;

- Consultation pour un marché sur les prestations intellectuelles des études (OPAH et plans de références) dans le cadre de Petites Villes de Demain

Partie juridique

- Gestion des permanences des centres de vaccination de Questembert et de Muzillac,
- Suivi de l'étude ergonomie postes de travail (stagiaire 6 mois),
- Dossiers sur le règlement intérieur des services, charte de télétravail avec le service RH,
- Aide à la rédaction des conventions du service «Petites Villes de demain» (PVD) avec les communes de Malansac et Questembert,
- Réorganisation des services au siège pour l'accueil de l'espace France services / réaménagement pôle ressources et du service Relais Petite Enfance (RPE)
- Recherches juridiques sur la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) selon la date butoir du 1^{er} janvier 2022, échéances, procédure, appel à candidature société civile, base de données, élections, organisation des services supports...
- Réflexion sur une étude de faisabilité pour un pôle socio culturel.



25 procédures (mise en ligne Mégalis, consultation simples, conseil...)
22 déclarations de sinistres (hors mains courantes liées à la gestion des centres des loisirs, incidents,...)

RESSOURCES HUMAINES (1,5 AGENTS)

Missions :

- Préparer et éditer les salaires / contrôle comptable,
- Gérer les carrières, le suivi des dossiers agents, rédaction des arrêtés et des contrats de travail,
- Suivi des annualisations selon le statut des agents,
- Élaborer et suivre les plans de formations / outils de gestion du temps de travail (congés, ARTT, temps partiel, compte épargne temps),
- Gérer les déclarations d'accidents du travail,
- Gérer les absences (congés, arrêts de travail, remplacements),
- Préparer les recrutements et les mouvements de personnel (annonce, recensement des candidatures, organisation des jurys...),
- Gestion des procédures disciplinaires,
- Assurer le suivi des contrats d'assurances liés au personnel (risques statutaires),
- Gérer les aides sociales (mutuelle,...),
- Participer au comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT),

- Gérer les rendez-vous à la Médecine Préventive et les dossiers au comité médical du Centre de Gestion du Morbihan (CDG),
- Rédiger les fiches de poste,
- Préparer les éléments pour les entretiens professionnels annuels,
- Recueillir et préparer les tableaux de bord de suivi de la masse salariale, les rapports d'activités des services, le bilan social,
- Conseil aux services et aux agents,
- Veille juridique.

Actions 2021 :

- Gestion de crise sanitaire : veille juridique RH, rédaction des projets de notes de services selon le contexte, gestion administrative de la situation des agents, arrêtés statutaires spécifiques aux arrêts de travail dus au covid, attestations de déplacement, coordination des achats EPI d'urgence liés à la crise sanitaire, aide à la mise en place des protocoles sanitaires...
- Préparation à la création du CIAS :
 - Titulaires : radiation et mutation,
 - Contractuels : transfert des contrats,
 - Création des postes,
 - Paramétrage du logiciel de paie de comptabilité (ventilations, comptes...),
 - Ouverture des comptes vers les organismes de cotisation (Ircantec, CNRACL, Urssaf...),
 - Ouverture des comptes vers les autres prestataires (CNAS, médecine préventive, CDG...).
- Préparation des délibérations pour le règlement intérieur, le télétravail, le régime indemnitaire, les lignes directrices de gestion...



809 arrêtés en 2021

1 809 bulletins de salaire (+193 par rapport à 2020)

Nombre d'agents rémunérés : 224 agents (+ 22 par rapport à 2020)

Nombre d'arrêts maladie / accient de services / maladie professionnelle / maternité-paternité : 119 arrêtés de saisis en 2021

Nombre de recrutement en 2021 : 22 (7 en 2020) : création de services (Petites Villes de Demain, Espace France services), recrutement suite départ en retraite, mutation, départ volontaire, congé maternité,...

COMMUNICATION (1 AGENT)

Missions :

- Élaborer avec les élus la stratégie de communication de la collectivité pour donner du sens à l'action publique,
- Définir et respecter le budget consacré, par service, à la communication,
- Proposer et organiser des actions de communication et de relations publiques (réunions publiques, portes ouvertes, inaugurations...),
- Produire des contenus (recueillir, vérifier, sélectionner et hiérarchiser les informations relatives à la vie de la collectivité afin de les diffuser en interne et en externe, adapter les messages aux supports de communication et aux publics ciblés),
- Concevoir et/ou réaliser des supports de communication (flyers, programmes, affiches, mailing...),
- Développer et entretenir des relations avec la presse (alimenter les connaissances des journalistes sur les projets de la collectivité, organiser des conférences de presse, rédiger des dossiers et des communiqués de presse, répondre aux demandes des journalistes...),
- Gérer les supports web (site internet et réseaux sociaux).



60 400 utilisateurs du site internet, dont 60% sur mobile et 40% sur PC.

3 lettres d'information

Réseaux sociaux :

- 2 351 abonnés sur Facebook
- 612 abonnés sur Twitter
- 256 abonnés sur LinkedIn

INFORMATIQUE (2 AGENTS)

Missions :

- Gérer et administrer le parc informatique de la collectivité,
- Assurer la cohérence, la qualité et la sécurité, un plan de continuité des réseaux et sécurité (PCA-PRA),
- Garantir la protection des données numériques,
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des serveurs, bases de données, référentiels, logiciels et progiciels, administration de réseaux,
- Piloter et développer un système d'information géographique (SIG)
- Mettre en place des outils collaboratifs (gestion électronique des documents, agenda, gestion de logiciel pour des inscriptions diverses...), développement d'outils web,
- Apporter une aide technique aux agents et aux

communes (à la demande des mairies),

- Conseiller en télébesoins en création selon les sites,
- Gérer les achats de consommables et les investissements en matériel informatique (gestion d'un budget).

Actions 2021 :

- Tutorat d'un apprenti en contrat d'alternance «formation gestion et sécurité des systèmes d'information et réseaux informatiques»,
- Rédaction d'une charte informatique pour les services (dans le cadre de la mise en place du télétravail et un règlement intérieur des services),
- Préparation de transfert de certains services vers d'autres annexes (service enfance jeunesse vers la maison des jeunes et l'Asphodèle, mise en place de l'espace France services...),
- Analyse des contrats de téléphonie,
- Préparation de la partie informatique du centre de vaccination de Questembert
- Conseil sur logiciel portail usagers service piscine
- Actualisation de logiciels métiers et applications
- Réseau informatique sécurisé et partagé pour le service piscine
- Préparation et mise en place d'un système de téléphonie sur réseau IP (maison des jeunes, ...)
- Gestion de matériel divers en commande
- 19 interventions dans les communes (pour environ 12 demi journée).



26 serveurs (serveurs de fichiers virtuels et physiques)

2,5 To de données sauvegardées quotidiennement

100 postes informatiques

10 imprimantes et 5 copieurs multifonctions

Plus de 30 applications métiers à superviser

Plus de 15 applications de gestion technique

2. Les prestations de services aux communes



LE SERVICE TECHNIQUE est en priorité à la disposition des communes en tant que **prestataire de services** pour différents types de travaux (voirie, espaces verts, curage de fossés...). Il intervient également pour tout entretien du patrimoine communautaire à savoir les parcs d'activités, les bâtiments, le Moulin Neuf, les déchèteries...

L'atelier joue aussi un rôle important dans l'entretien et la réparation des véhicules communautaires ou municipaux (plusieurs communes dont Questembert).

Pour les communes (à la demande des mairies)

- Voirie : réparations ponctuelles et petit entretien des routes communales, assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre (montage des programmes de travaux d'entretien annuel),
- Fauchage : des bords de routes et chemins communaux plus broyage de parcelles
- Tontes : entretien des espaces verts, terrains communaux, terrains de sport...
- Location de matériels : nacelle, tractopelle, broyeur, petits matériels, camions, fourgons et mini-pelle
- Groupement de commande de matériaux, signalisation de police...
- Balayage de voirie, désherbage mécanique et lavage haute pression
- Réparation de véhicule

Pour Questembert Communauté

- Entretien des parcs d'activités (voirie, tonte élagage)
- Entretien des bâtiments communautaires
- Entretien des véhicules et matériels : bennes à ordures ménagères, tracteurs, véhicules de service...
- Balayage de voirie, désherbage mécanique et lavage haute pression
- Renfort au service déchets
- Entretien des espaces verts des stations d'épurations et autres sites sur convention avec le SIAEP (12 communes dont 3 hors Questembert Communauté)

Moulin Neuf

Des travaux d'entretien ont été réalisés :

- L'entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, broyage sur les abords de la plage, le tour de l'étang.
- L'entretien des espaces boisés et du plan d'eau
- L'entretien du parcours dans les arbres

Entretien des terrains de sport

Questembert Communauté a réalisé la gestion complète (tonte + entretien) des terrains pour 4 communes du territoire. Au total : entretien des terrains de 10 communes du territoire et 8 communes extérieures.

Fauchage/Eparage

Ils ont eu lieu dans 11 communes, 9 en fauchage d'accotement et éparage soit 850 km et 2 communes en éparage uniquement pour 214 km.

Mise à disposition de matériel

- Nacelles : 210 jours d'utilisation (160 en 2020), location d'une 3^e nacelle sur 6 semaines en novembre/décembre - Interventions sur 13 communes, plus sur 3 communes extérieures.
- Broyeur de branche : Intervention sur 11 communes.

Point sur la balayeuse

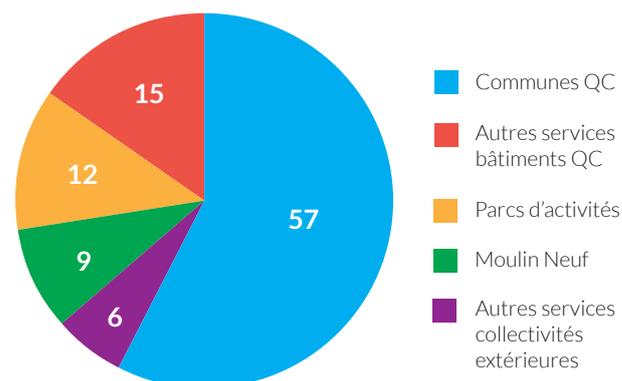
Elle est intervenue sur les 13 communes de Questembert communauté et 3 communes extérieures pour un total de 1100 heures (900 en 2020) de machine.

Comme pour les années précédentes, les agents des services techniques ont très majoritairement travaillé pour les communes de Questembert Communauté.

Entretien des bâtiments

D'importants travaux de réaménagement intérieur de la Maison des Jeunes soit environ 450 heures de travaux. L'ouverture de l'espace France services a également nécessité des travaux d'aménagement importants (190 heures).

Répartition du temps de travail en 2021 (en %)



LE BUREAU D'ÉTUDES VOIRIE

Parc d'Activités de la Hutte Saint-Pierre - La Vraie-Croix

- Viabilisation de Cin'Etoiles (cinéma en plein air)
- Viabilisation de Couverture Oillic, avec déplacement d'un réseau d'eaux usées
- Viabilisation de Préfa-Ouest avec suivi de dossiers sur le poste de transformation électrique et la voie d'accès provisoire pour les véhicules légers

Zone d'activités de la Chaussée - Malansac

- Etude avec un diagnostic d'un bureau d'études extérieur pour la gestion des eaux pluviales du bassin près de Super U

Zone d'activités de Kervault - Questembert

- Etude de faisabilité de la tranche 3

Zone d'activités des Hibiscus - Questembert

- Viabilisation de deux lots (travaux de raccordement du réseau télécom)

Parking de l'épicerie - Larré

- Nouvelle étude de l'aménagement du parking de l'épicerie en vue d'un espace partagé (piétons et stationnements) avec une partie de sol infiltrante.

Parking des buttes - Questembert



- Réfection de l'enrobé et du marquage au sol

Stations de vélos à assistance électriques (gare SNCF et centre-ville de Questembert)

- Appui technique, définitions précises des implantations et de leurs caractéristiques

Site du Moulin Neuf

- Etude signalétique et début de marché de la maîtrise d'oeuvre.

Marchés à bons de commandes

Appui technique lors des renouvellements des marchés suivants :

- Entretien des voiries hors point à temps automatique (PATA)
- Entretien voiries des PATA
- Entretien des fossés
- Signalisation

LE BUREAU D'ÉTUDES BATIMENTS

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

Divers travaux réalisés sur les bâtiments gérés par Questembert Communauté, y compris le bâtiment des Restos du Coeur situé 9 rue Gutenberg à Questembert, en concertation avec la Ville de Questembert:

Domaine du Moulin Neuf et de Kérioche - Terres de France

- Remplacement du liner du bassin de la piscine du domaine du Moulin Neuf
- Contact repris au cours du 2^e semestre 2021 avec JLP Concept, avec avancement significatif dans la résolution de différents points de non-conformité subsistant depuis plusieurs années,
- Changement intégral de l'équipe Terres de France sur les deux sites : responsable et technicien , prises de contacts, coordinations,
- Remise en fonctionnement à 100% : fibre optique, Wi-Fi, TV,
- Fourniture de protection en plexiglas des thermostats...

Plateforme stockage bois - ZA de l'Ardoise/Limerzel

- Pilotage technique du projet confié au bureau d'études, relations avec l'équipe de maître d'oeuvre CEDEN.

Aire d'accueil des gens du voyage du Grand Morin

- Pilotage technique du projet, en concertation avec Joël Triballier, vice-président en charge de l'aménagement du territoire et du logement
- Dépôt du permis de construire le 16 décembre 2021

Piscine Beau Soleil et réseau de chaleur

- Appui technique, renouvellement marché de fourniture des plaquettes bois pour la piscine et le réseau de chaleur
- Coordination des travaux sur le bâtiment suite au changement de logiciel, NETLOR.
- Coordination et suivi du raccordement des panneaux photovoltaïques installés par Morbihan Énergies sur le toit de l'école maternelle Beau Soleil.

Appartement et local commercial - Larré

- Entrée locataire de l'appartement n°1,
- Suivi, coordination et parachèvement de l'installation de 2 blocs de climatisation dans le local commercial,
- Réfection de l'éclairage extérieur du local commercial.

Centre de secours - Molac

- Réalisation de la petite dalle en béton entre le cabanon et la station de lavage avec modifications du positionnement de la robinetterie.

Maison des jeunes

- Suivi des aménagements, travaux consécutifs aux transferts de services.

3. Le patrimoine et le matériel communautaires

Patrimoine bâti

Piscine Beau Soleil - Questembert
Siège communautaire et centre technique - Questembert
Centres de secours - Molac et Questembert
Atelier "resto du coeur" - Questembert
Aire d'accueil des gens du voyage - Questembert
Ancien siège communautaire - Questembert
Épicerie et 3 appartements - Larré
Complexe touristique du Moulin Neuf - Rochefort-en-Terre
Centre culturel l'Asphodèle - Questembert
Centre culturel les Digitales - Caden
Déchetteries - Questembert et Limerzel
Maison des jeunes - Questembert (Mise à disposition)



Site du Moulin Neuf - Rochefort-en-Terre

Patrimoine foncier

Parcs d'activités 8 ha
Réserve foncière 58 ha
Parking des buttes - Questembert



Parc d'activités de la Brouée - Molac

Parc matériel

5 bennes à ordures ménagères
2 camions bras + grue 26 T
1 camion 26T porte engins
1 camion bras 15 T
7 fourgons (dont réseau des médiathèques)
8 tracteurs dont 3 épareuses
2 chargeurs télescopiques
4 tracteurs-tondeuses
2 broyeurs branches
18 véhicules légers (tous services confondus)
2 nacelles
1 tractopelle
1 pelle
1 balayeuse
1 mini-pelle
1 cylindre



Boxer



Dominique BONNE
Vice-Président en charge des finances

4. Les moyens financiers

D'où vient l'argent (budget principal) ?

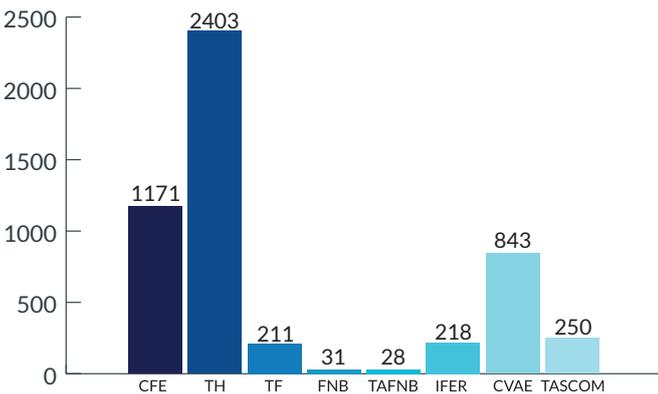
Questembert Communauté comme tout autre collectivité, dispose de trois types de ressources :

- la fiscalité propre sur les entreprises et les ménages,
- les dotations de l'État,
- les autres recettes.

La fiscalité propre en K€ (Montant total 2021 = 5 155K€)

Légende

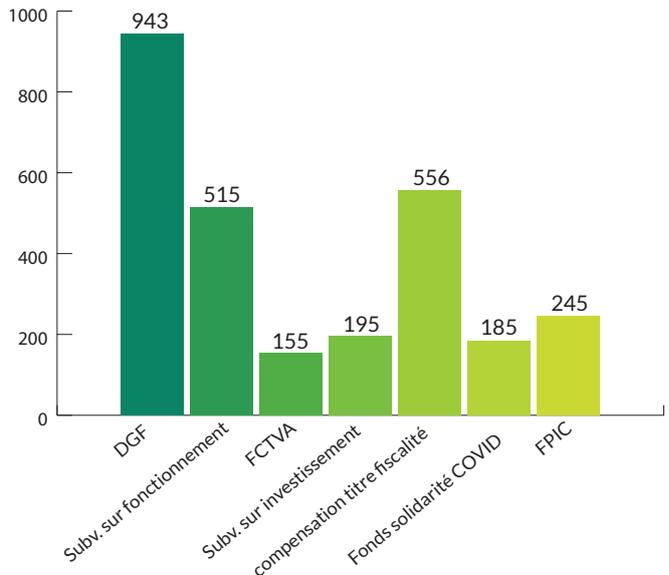
CFE = Contribution Foncière des Entreprises
 TH = Taxe Habitation (fraction TVA)
 TF = Taxe Foncière
 FNB = Foncier Non Bâti
 TAFNB = Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti
 IFER = Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
 CVAE = Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
 TASCOM = Taxe sur les Surfaces COMMERCIALES



Les dotations et subventions en K€ (Montant total 2021 = 2 794K€)

Légende

DGF = Dotation Globale de Fonctionnement
 Subventions liées au fonctionnement (CAF, Département)
 FCTVA = Fond de Compensation sur TVA
 Subventions liées aux investissements (Département, Région, Etat principalement)



Autres recettes

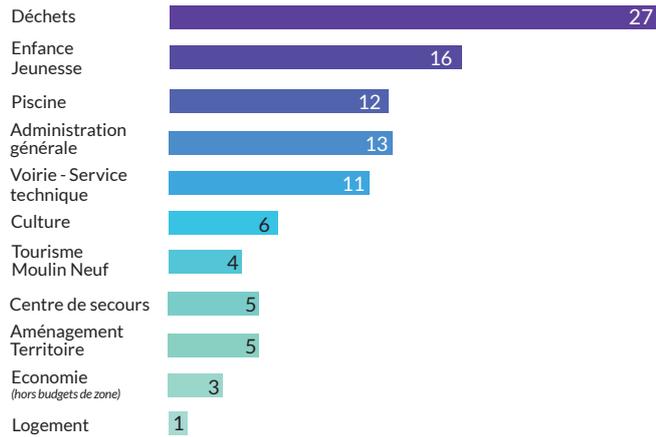
Produits de services : 1 170K€
 Cession d'immobilisation : 393K€ (dont parcs d'activités)



Où va l'argent ?

(Budget principal fonctionnements, budget déchets)

répartition en %



Les principaux investissements réalisés au budget 2021



498K€

Travaux parcs d'activités
(Beric, Lauzach, Malansac...)



495K€

Très Haut Débit



420K€

Achat de matériel
(mini-pelle, tracteur, tondeuse,...)



51K€

Déchets
(achats de bacs d'ordures ménagères, composteurs...)



197K€

Plateforme bois
(acquisition ensemble immobilier)

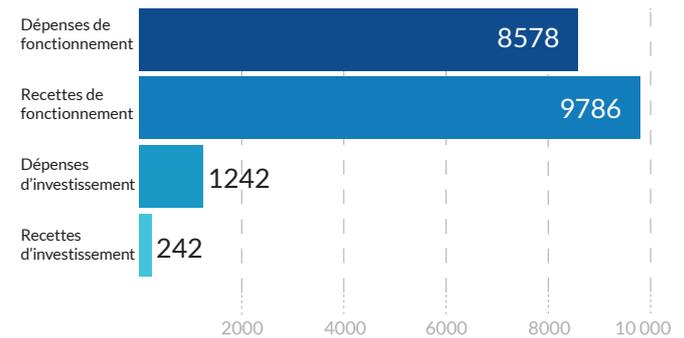


90K€

Tourisme
(aménagement de box vélos, ...)

Budget principal (compte administratif)

Opérations réelles



Excédent total : 779K€ (y compris restes à réaliser) avec 8 203K€ d'excédent antérieur reporté

Budget annexes (opérations réelles)

SERVICE DÉCHETS

Dépenses de fonctionnement : 2350K€
 Recettes de fonctionnement : 2440K€
 Dépenses d'investissement : 548K€
 Recettes d'investissement : 75K€
 Déficit de financement : 383K€ (y compris restes à réaliser) avec 896K€ d'excédent antérieur reporté.

PARCS D'ACTIVITÉS

Dépenses de fonctionnement : 925K€
 Recettes de fonctionnement : 526K€
 Dépenses d'investissement : 3715K€
 Recettes d'investissement : 0
 Besoin de financement : 4114K€

BÂTIMENTS (pépinières, atelier relais, commerce, logements à Larré, Moulin Neuf, ancien siège communautaire)

Dépenses de fonctionnement : 160K€
 Recettes de fonctionnement : 526K€
 Dépenses d'investissement : 199K€
 Recettes d'investissement : 690K€
 Excédent de financement : 706K€ (y compris restes à réaliser) dont 703K€ d'excédent reporté

Analyse globale (opérations réelles)

Résultat total de l'ensemble des budgets : excédent de financement de 5 692 K€ (avec les reports d'excédents/déficit reporté)



Fonds de concours versés = 177K€
 Subventions versées = 1081K€
 Cotisations et contributions versées = 500K€
 Endettement* = 5606 soit 220€/habitant
 Equipement* = 1390 K€ soit 54€/habitant
 * du budget principal

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

L'AMÉNAGEMENT ET LE CADRE DE VIE

- 1 - Transition écologique et mobilités
- 2 - Aménagement du territoire et logement
- 3 - Dév. économique, agriculture et insertion professionnelle
- 4 - Le tourisme
- 5 - Les déchets

**Boris LEMAIRE**

**Vice-Président en charge de la transition
écologique et des mobilités**

1. Transition écologique et mobilités

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le groupe de travail a finalisé la rédaction des 11 axes d'actions :

- Axe 1 - Assurer la gouvernance d'un Plan Climat
- Axe 2 - Sensibiliser, mobiliser et concerter avec le territoire
- Axe 3 - Être exemplaire sur son patrimoine et ses activités
- Axe 4 - Promouvoir et faciliter l'alimentation durable
- Axe 5 - Réduire la quantité de déchets et accroître leur valorisation
- Axe 6 - Développer les mobilités alternatives
- Axe 7 - Accompagner la rénovation et favoriser la performance énergétique des bâtiments
- Axe 8 - Soutenir la production d'énergies renouvelables
- Axe 9 - Anticiper les enjeux du changement climatique pour les secteurs agricoles et sylvicoles
- Axe 10 - Intégrer systématiquement les questions Climat, Air et Énergie dans l'aménagement du territoire
- Axe 11 - Anticiper les tensions sur la ressource en eau

Le document final du Plan Climat a, dans un premier temps, été présenté aux 13 mairies du territoire lors des conseils municipaux ainsi qu'au conseil de développement en avril 2021. La première étape de validation du document final a été votée en conseil communautaire en juillet 2021.

Les habitants de Questembert Communauté ont ensuite été invités à donner leur avis sur le document final du Plan Climat Air Énergie Territorial de la communauté de communes. Cette consultation s'est tenue entre le 24 novembre et le 31 décembre 2021.

Les documents mis à disposition du public :

- Le document final du Plan Climat
- Les avis formulés par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) de Bretagne sur le Plan Climat de Questembert Communauté
- Le mémoire de réponse de Questembert Communauté aux avis de la MRAE.

L'ensemble des documents était consultable sur le site

internet et au siège de la communauté de communes ; et également dans les 13 mairies du territoire.

Les habitants pouvaient déposer leur avis par voie électronique ou via les registres papier mis à disposition au siège de Questembert Communauté ainsi que dans chacune des 13 mairies du territoire.

Des premières actions ont été mises en place dès l'année 2021.

SENSIBILISER, MOBILISER ET CONCERTE AVEC LE TERRITOIRE

Depuis le début de l'année 2021, l'association Clim'Actions Bretagne Sud et Questembert Communauté sont lauréates de l'appel à projet 'Mobiliser les Bretons pour les transitions' de la région Bretagne, de l'Agence de la Transition Écologique et de l'Office Français de la Biodiversité. C'est dans ce cadre que les deux structures sont partenaires d'une action de mobilisation citoyenne appelée «Les habitants de Questembert Communauté se mobilisent sur la question du changement climatique».



Questembert Communauté apporte un soutien technique et financier à l'association Clim'Actions Bretagne Sud sur l'organisation de deux concours d'éloquence, à destination des jeunes et portés par 4 établissements scolaires.

- MFR de Questembert
- Lycée Marcellin Berthelot de Questembert
- Collège René Guy Cadou de Malansac
- Saint-Joseph La Salle de Questembert

Au total, ce sont 11 classes et 244 élèves qui ont participé entre octobre et décembre 2021, avec dans chaque classe, les ateliers suivants :

- Présentation slam et exercice
- Écriture des textes
- Interprétation
- Tournoi de pré-sélection intra-classe

L'objectif est d'inviter les élèves à s'informer sur les enjeux «Climat et Biodiversité», pour qu'ils soient sensibilisés sur cette question, de manière ludique. La finale du concours d'éloquence est prévue sur l'année 2022.

Une présentation sur les impacts du numérique a été faite aux services de Questembert Communauté par les services Plan Climat et Informatique. Le dispositif Clim'Impact a été lancée auprès de 4 communes en décembre 2021.

Un nouvel outil, le cadastre solaire, est à disposition de tous depuis 2021. Il s'agit d'une cartographie permettant de connaître le gisement solaire de toutes les toitures du territoire (particuliers, entreprises, agriculteurs, acteurs publics...). Il suffit d'indiquer une adresse postale et de cliquer sur la toiture correspondante pour connaître son potentiel de production d'énergie, pour des projets de panneaux solaires thermiques (production de chaleur pour l'eau chaude sanitaire) ou de panneaux photovoltaïques (production d'électricité en auto-consommation ou revente sur le réseau).

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ET FAVORISER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Conseil en énergie : service globalisé entre Golfe du Morbihan Vannes Agglomération; Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté entre janvier et mars 2021. Puis le service du conseil est assuré par Soliha à partir d'avril 2021)

- Nombre de ménages ayant bénéficié d'au moins un acte d'information : 89
- Nombre de conseils personnalisés réalisés (en rdv, présence deux vendredis par mois) : 125

Préparation du nouveau service «Information Énergie» pour mise en oeuvre en 2022 (format du service, aides directes,...)

Plateforme bois : Une étude d'opportunité a été menée en 2021. Elle a conclu à la pertinence de créer une plateforme de stockage bois plaquette sur notre territoire en vue de structurer la filière bois énergie locale.

ANTICIPER LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LES SECTEURS AGRICOLES ET SYLVICOLES

Rencontre avec 26 agriculteurs et agricultrices issus de 8 des 13 communes du territoire (Questembert, Malansac, Lauzach, Caden, Pluherlin, Limerzel, Berric, Saint-Gravé) sur les enjeux climatiques le 24 novembre au Palis Bleu à Malansac.

Une seconde rencontre avec les agriculteurs et les agricultrices des 6 autres communes du territoire est prévue à Larré en 2022.

Mobilités

Questembert Communauté continue le déploiement d'actions pour favoriser la mobilité sur son territoire :



- Poursuite du service de la navette estivale vers Damgan
- Achèvement de l'étude sur le schéma directeur vélo territorial
- Achèvement du volet foncier du projet de boucle de randonnée de Questembert
- Mise en place de stationnements vélo sécurisés sur les sites des gares de Questembert et Malansac
- Mise en place de l'outil de suivi des voies de randonnée classées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- Mise en place de la signalétique véloroute entre la gare de Questembert et le centre-ville
- Participation aux travaux relatifs au vélotourisme portés par la destination touristique
- Suivi du projet de stations vélo en libre-service
- Poursuite du service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) longue durée
- Lancement du projet de service d'autopartage avec Morbihan Energies
- Suivi et communication sur la plateforme de covoiturage OuestGo

Et entre autres : suivi des projets communaux, participation aux réflexions sur l'hydrogène avec l'Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne, appui au Plan Climat...



Joël TRIBALLIER
Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et du logement

2. Aménagement du territoire et logement



©Scopidrone - commune de Berric

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant SCoT

L'année 2021 a été marquée par deux procédures importantes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

- La **modification simplifiée n°1** validée au premier semestre avec de nombreuses évolutions du document,
- La **modification simplifiée n°2** validée fin 2021 afin de modifier le zonage d'urbanisme dans la zone de Kervault.

Suite à la mise en place du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et au vote de la loi climat et résilience, l'année 2021 a également été marquée par la montée en puissance d'une organisation réunissant les structures porteuses de SCoT - l'Interscot - à l'échelle de la Bretagne.

Aménagement du territoire

D'autres dossiers relatifs à l'aménagement du territoire ont émergé en cours d'année :

- Candidature des communes de Malansac et Questembert au dispositif «Petites Villes de Demain»
- Réalisation du diagnostic du Règlement Local de Publicité Intercommunal
- Suivi du service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) mutualisé

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Après la reprise de la compétence en 2018, l'exercice de la GEMAPI s'organise avec les différents organismes délégataires de la compétence, le Grand Bassin de l'Oust au nord du territoire, l'EPTB Vilaine (désormais «Eaux et Vilaine») au sud et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération à l'ouest de Berric et Lauzach.

Concernant les missions réalisées au cours de l'année 2021 :

- Eaux et Vilaine : réalisation de l'étude diagnostic sur le Saint-Eloi
- GMVA : Elaboration du contrat territorial sur les bassins côtiers du Golfe

- Suivi des projets relatifs au Moulin de Glo ou à l'étang de Celac

Réseaux de communication

Questembert Communauté suit également les dossiers relatifs au développement des réseaux de communication sur son territoire notamment par la participation au groupe de travail départemental «couverture ciblée» pour le développement de la 4G et par le financement et le suivi du déploiement du Très Haut Débit sur le territoire.

Petites Villes de Demain

Le programme «Petites Villes de Demain» a été lancé en octobre 2020. Il s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité. Les objectifs du dispositif sont :

- d'améliorer les conditions de vie des habitants ;
- de renforcer les moyens des élus pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire tout au long de leur mandat ;
- d'accélérer la relance.

Questembert Communauté a été la première

communauté de communes du Morbihan à signer une convention d'adhésion au programme. Cette dernière a été co-signée le 20 mai 2021 par le représentant de l'Etat, Questembert Communauté, et les villes lauréates : Questembert (pôle principal de l'intercommunalité) et Malansac (pôle secondaire).

Une chargée de mission a été recrutée et est présente depuis début août en mairies de Questembert et de Malansac, et, en cas de besoin, au siège de Questembert Communauté.

Une phase de diagnostic et d'élaboration du projet de territoire s'est engagée et doit permettre d'aboutir à un programme d'actions et la signature d'une convention valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) fin 2022. Pour y parvenir, deux marchés ont été lancés dès novembre 2021. Une première étude porte sur l'ensemble des sujets d'aménagement concourant à la dynamisation du centre-ville de Questembert et du centre-bourg de Malansac via l'élaboration d'un plan de référence pour chacune des deux communes. Quant à la seconde étude, elle porte sur un volet spécifique, l'habitat privé, afin d'étudier l'opportunité d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux pour réinvestir les centres anciens.



©Scopidrone - commune de Malansac



Maxime PICARD
**Vice-Président en charge de l'économie, de l'agriculture
 et de l'insertion professionnelle**

3. Le développement économique, l'agriculture et l'insertion professionnelle

Opérations foncières / immobilières réalisées

- Acquisition d'un terrain agricole de 89 840 m² en continuité du parc d'activités de la Hutte Saint-Pierre (*La Vraie-Croix*)
- Acquisition d'un terrain de 18 159 m² dans la zone d'activités de l'Ardoise (*Limerzel*) comprenant notamment un bâtiment artisanal de 400 m² environ et un préau ouvert de 800 m² environ équipé d'une centrale photovoltaïque en toiture.
- Cession d'un terrain de 1257 m² au profit de la société JMV RINGER sur le parc d'activités de Kervault Est (*Questembert*)
- Cession d'un terrain de 1257 m² au profit de la société NICOLAS DAUPHAS sur le parc d'activités de la Chaussée (*Malansac*)
- Cession d'un terrain de 900 m² au profit de la société SVITEC sur le parc d'activités du Flachec 2 (*Berric*)
- Révision des prix de cession de terrains en parcs d'activités (Gare/Cléherlan et La Haie) pour l'installation d'antennes relais mobile Bouygues Telecom, SFR et Free

Projets d'investissement en parc d'activités

QUARTIER DE LA GARE

Afin d'accompagner le développement économique et la mobilité autour de la gare de Questembert, la communauté de communes en lien étroit avec la ville a conventionné avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF). Le portage foncier par le biais d'EPF permettra de finaliser l'acquisition auprès du propriétaire des bâtiments «Cecab» et de porter les coûts de la déconstruction/dépollution.

La poursuite des investigations à cet endroit a également engagé les élus à constituer un groupe de travail et à imaginer le devenir de ce secteur.

PARC D'ACTIVITÉS DE LA HAIE

La mise en oeuvre des démarches d'études et d'évaluation du programme a mis en évidence la nécessité de faire vivre le projet de Zone d'Aménagement Concertée industrielle à La Haie (*Lauzach*). Un comité de pilotage a été créé à cet effet et a travaillé en 2021 sur l'étude

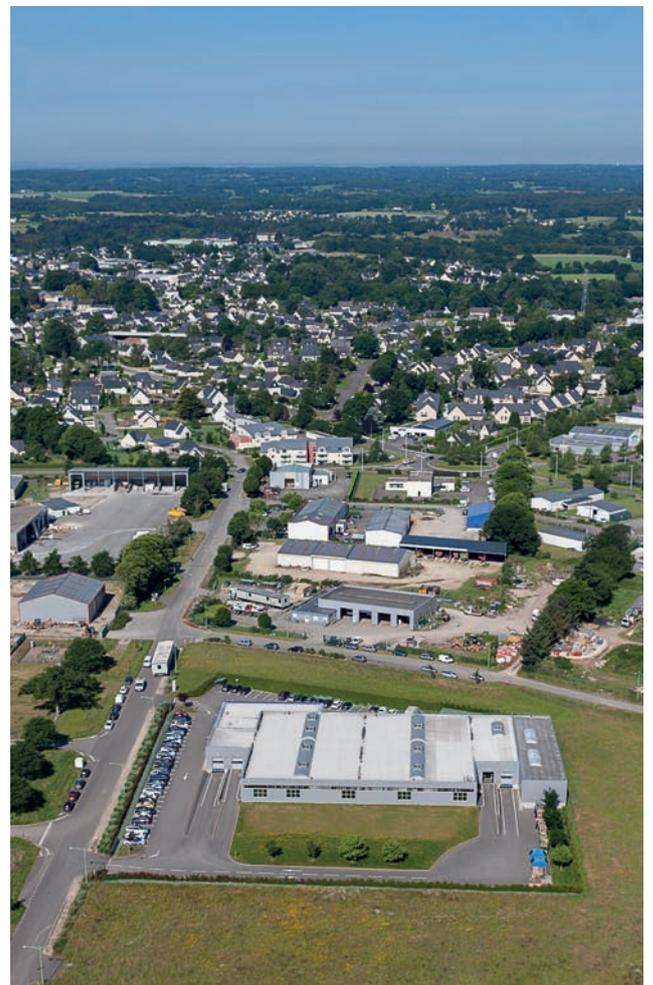
d'impact environnementale, l'étude d'impact agricole, les modalités de concertation.

ZONES D'ACTIVITÉS DE L'ARDOISE ET DE LANVAUX

Lancement d'une étude de faisabilité en vue de la requalification et densification de ces deux zones d'activités artisanales. Ce travail inclus les rencontres avec les concessionnaires réseau mais également la concertation avec les entreprises déjà présentes sur site.

PARC D'ACTIVITÉS DE KERVAULT EST

Lancement des investigations nécessaires à la réalisation de la tranche 3 d'extension du parc d'activités. Des entreprises sont déjà en attente et seraient d'ores et déjà en capacité d'occuper la totalité de cette extension.



©MRW Zeppeline Bretagne - ZA de Kervault (Questembert)

Aides et accompagnements économiques

AIDE AUX JEUNES AGRICULTEURS

En lien avec la Chambre d'agriculture de Bretagne, les élus communautaires ont voté la reconduction du dispositif «Aide aux jeunes agriculteurs».

Cet accompagnement se traduit par une aide forfaitaire de 2 500 € par jeune installé ainsi qu'un accompagnement plus accru effectué par la Chambre d'Agriculture, permettant de prévenir des difficultés potentielles que pourraient rencontrer les nouveaux agriculteurs au démarrage de l'activité.

A ce titre, 8 exploitants installés en 2020 ont pu bénéficier en 2021 de l'aide aux jeunes agriculteurs (AJA) soit 20 000€ de subventions :

- Aurélien Magrex (bovin/lait - Larré)
- Thomas Evain (bovin/lait - Berric)
- Gaëtan Morice (bovin/lait - Limerzel)
- Antoine Le Brun (bovin/lait - Questembert)
- Alexandre Degres (bovin/lait - Questembert)
- Damien Hamon (volaille/bovin/viande - Larré)
- Elie Fleury (bovin/lait - Malansac)
- Jean-Joseph Fleury (bovin/lait - Malansac)

PASS COMMERCE ET ARTISANAT

En lien avec la région Bretagne, les élus communautaires ont également reconduit ce dispositif au même titre que la convention de partenariat économique liant les deux instances. Au titre de l'année 2021, 5 projets ont fait l'objet d'une délibération favorable à une aide allant de 5 800€ à 7 500€.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Depuis septembre 2021, le réseau «Boutique de Gestion» (BGE) propose des permanences hebdomadaires au siège communautaire le mercredi matin dédiées à l'accompagnement et l'aide à la création d'entreprises. Le déploiement du réseau BGE permet notamment la mise en oeuvre du dispositif «Pass création» et «Activ'Créa» (accompagnement des demandeurs d'emploi souhaitant créer leur entreprise)

Agriculture

EN LIEN AVEC L'AIDE AUX JEUNES AGRICULTEURS

Lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un nouveau bâtiment agricole communautaire sur la commune de Malansac, en lien avec l'association Envol, ferme maraîchère biologique et chantier d'insertion par l'activité économique.





Stéphane COMBEAU
Vice-Président en charge du tourisme

4. Le tourisme

L'activité touristique

Après une année 2020 profondément inédite, l'année 2021 a été elle aussi marquée par le contexte sanitaire. Le début de saison a été impacté par le confinement d'avril 2021, repoussant d'autant le démarrage de l'activité avec un mois de mai globalement en retrait. Comme en 2020, la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux de la filière tourisme a permis de vivre et de faire vivre aux visiteurs une saison globalement satisfaisante avec, une fois de plus, une adaptation éprouvée face à une situation nécessitant de l'agilité et de la flexibilité.

D'abord timide en mai et juin, la fréquentation a réellement décollé en juillet et août avec de nombreux visiteurs essentiellement français (95 % contre 85 % habituellement), les touristes étrangers étant peu représentés (5 % soit une fréquentation pour la deuxième consécutive divisée par 3).

Dans ce contexte, la Bretagne a su tirer son épingle du jeu avec 90 millions de nuitées, progressant de 15 % par rapport à l'année précédente tout en restant malgré tout en retrait de 10 % en comparaison à 2019. Le Morbihan reste le premier département breton avec un tiers des nuitées réalisées.

La fréquentation en lien avec les Illuminations de Rochefort-en-Terre, événement phare de la fin de l'année, a connu un retour affirmé de la clientèle touristique après une année 2020 toute particulière.

L'année 2021 a permis de renforcer et de consolider la fréquentation des supports numériques proposés par

Rochefort-en-Terre Tourisme avec + 43 % de visites sur www.rochefortenterre-tourisme.bzh. Les réseaux sociaux, Facebook et Instagram, ont été sollicités en moyenne 15 % en plus.

La mise en place en 2021 d'un LiveChat permettant de nouer un lien direct et instantané avec les internautes, a accru la capacité de l'Office de Tourisme à conseiller les touristes en temps réel.

Les Mardis de Pays ont proposé 22 rendez-vous avec un public de touristes mais aussi d'habitants conquis par la diversité des découvertes proposées (balade nature, concert, cinéma de plein air, etc.), l'Office de Tourisme collaborant étroitement avec chacune des 13 communes de Questembert Communauté.

Les visites guidées pour individuels ont poursuivi leur progression : plus de 800 personnes ont découvert le territoire grâce à cette médiation historique et architecturale.

Molac et Caden ont, par ailleurs, pu être (re)découverts grâce à des visites guidées sur-mesure afin de valoriser et de partager la richesse du patrimoine rural.

Toujours dans les nouveautés, « Crime à Rochefort-en-Terre » a proposé 4 soirées en été au cours desquelles les visiteurs ont mené l'enquête pour déterminer qui est le ou la coupable d'un crime commis durant cette visite théâtralisée où fiction et réalité se trouvent entremêlées.

La taxe de séjour 2021 est en nette progression par rapport à 2020 avec un montant de 85 000 €. Cette collecte est le fruit du travail commun entre l'Office de Tourisme et les services de Questembert Communauté.



©Rudy Burbant



©Rudy Burbant

Le Moulin Neuf Aventure

18 000 personnes ont profité des nombreuses activités de la base de loisirs, le « chèque activité » ayant permis aux familles de Questembert Communauté de bénéficier d'un accès privilégié à ce lieu unique. Ce sont plus de 1 000 « chèques activité » qui ont été utilisés sur les 2 650 diffusés auprès des élèves de maternelle et primaire de Questembert Communauté.

Le site Internet dédié au Moulin Neuf Aventure www.moulin-neuf-aventure.bzh continue sa progression avec 32 000 visites, soit + 24 % par rapport à 2020.

Les sensations ont eu la part belle lors de la saison 2021, la tyrolienne proposant désormais un aller/retour au-dessus de l'étang du Moulin Neuf avec 600 mètres de frissons garantis !



Pascal GUILBLIN
 Vice-Président en charge des déchets

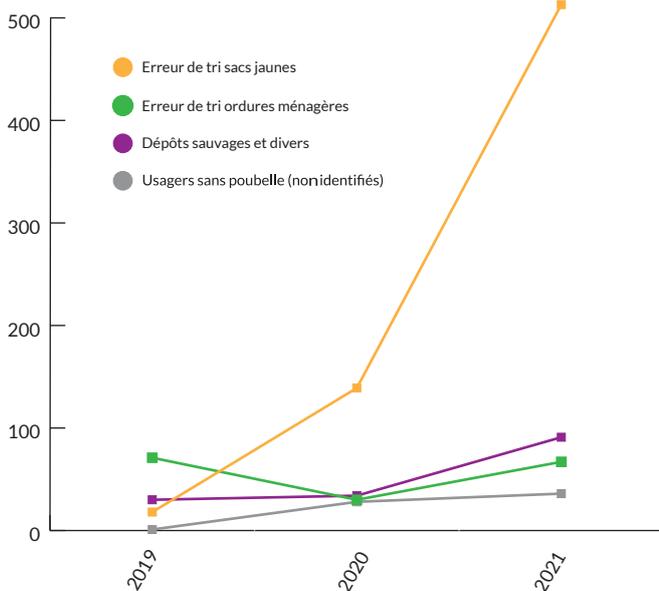
5. Les déchets

Inscription au service déchets

En 2021, le fichier d'usagers comportait 12 277 inscrits soit +1,5 % par rapport à 2020, dont 583 professionnels et administrations. Ces usagers sont équipés de 12 542 bacs ou clés magnétiques et de 11 449 cartes de déchèteries.

Le contrôle qualité

Type de courrier



Le pouvoir de Police

En 2021, 91 procès verbaux ont été dressés dont 26 transmis au Tribunal de Grande Instance de Vannes pour dépôts sauvages (contre 22 en 2020, 29 en 2019, 35 en 2018 et 24 en 2017). Une facture, dont le montant est fixé en fonction du temps de nettoyage et de procédure, est systématiquement envoyée au contrevenant. En cas de non paiement, le dossier est transmis au Tribunal de Vannes qui lance une enquête de gendarmerie.

Au total 7820€ ont été perçus en 2021 (1565€ en 2020 et 2 015€ en 2019).

Prévention

2021 a été marqué par le projet « Océans plastifiés, vers le zéro déchet de la terre à la mer ».

EXPOSITION «OCÉANS PLASTIFIÉS»



L'exposition «Océans Plastifiés» de l'association Expéditions MED était à l'Asphodèle durant le printemps 2021 suite à son annulation face à la crise sanitaire en 2020. 860 scolaires ont participé aux visites guidées proposées.

EXPOSITION 365#UNDERPACK

L'exposition aux Digitales a reçu plus de 530 visiteurs durant l'été 2021. L'artiste Antoine Repessé a mis en scène des accumulations de déchets afin d'interpeller le public sur nos modes de consommation et l'impact en termes de production de déchets.

«ICI COMMENCE LA MER»



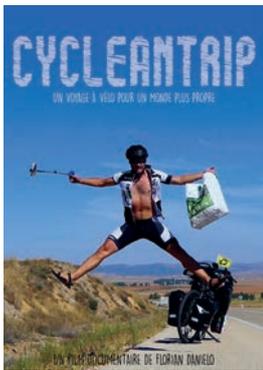
Durant l'été, les adolescents de la maison des jeunes et du centre social Eveil se sont mobilisés autour du projet «Ici commence la mer». Ils ont marqué les avaloirs d'eau pluviale de notre territoire.

A l'automne, les jeunes du centre social Éveil ont graffé le caisson de la recyclerie de la déchèterie de l'Épine à Limerzel. Ils en ont profité pour parler de réemploi et visiter le site.

DES ANIMATIONS SCOLAIRES

Les animations scolaires autour du zéro déchet, du recyclage et du compostage ont permis de sensibiliser 470 enfants.

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)



©F.Danielo

Durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, nous avons reçu à l'Asphodèle la conférence de Bruno Dumontet sur les «Océans Plastifiés». Le film «Recycling Trip» de Florian Danielo a également été proposé au cinéma IRIS de Questembert. Lors de cette soirée, l'aventurier a échangé avec le public sur son tour du monde à vélo pour ramasser les déchets.

La SERD a permis, avec le SYSEM, la création de tutoriels et vidéos en ligne. Ces supports ont été visionnés par plus de 8 000 usagers sur les trois territoires (Questembert Communauté, GMVA et Arc Sud Bretagne)

Au total, plus de 2 000 personnes ont été rencontrées et sensibilisées à la prévention des déchets en 2021 sur notre territoire.

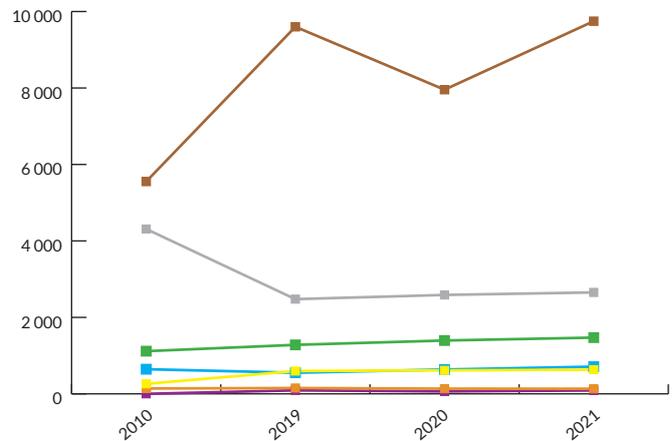
Chiffres clés

FRÉQUENTATIONS DES DÉCHÈTERIES

Les entrées en déchèteries ont repris leur augmentation après deux années consécutives de baisse. Elles ont représenté 133 894 entrées en 2021 (comptage en partie automatique par contrôle d'accès) sur les déchèteries et plateformes de Questembert et Limerzel (contre 108 863 en 2020, 117 972 en 2019 et 47 487 en 2010).

- **L'Épine** : 53 641 entrées (39 864 en 2020 donc +35%)
- **Kervault** : 80 253 entrées (68 999 entrées en 2020 donc +16%)

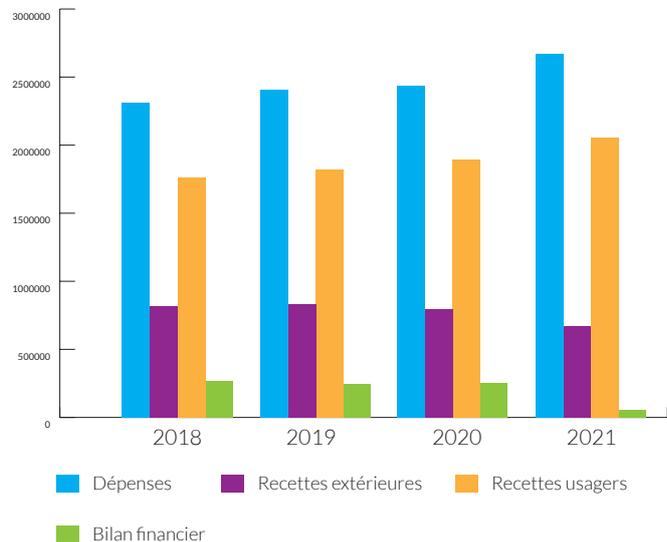
TONNAGES COLLECTÉS



- Déchèteries
- Ordures Ménagères
- Verre
- Papier
- Sacs Jaunes
- Cartons pros
- Textile

Au global, après la crise sanitaire ayant entraîné la fermeture des déchèteries en 2020, l'année 2021 montre une reprise d'activité se traduisant par une augmentation des tonnages avec des niveaux supérieurs à 2019.

BILAN FINANCIER



Au global, on constate une augmentation significative des dépenses combinée à une baisse des recettes extérieures qui s'équilibrent par une augmentation des contributions des usagers. La baisse du résultat positif des années antérieures entraîne une forte diminution de l'excédent budgétaire (passé de 10€ à 2€ par habitant).

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

LES SERVICES À LA POPULATION

- 1 - Petite enfance, enfance et jeunesse
- 2 - La vie sociale et la solidarité
- 3 - La piscine Beau Soleil
- 4 - La culture

LES SERVICES À LA POPULATION



Marie-France BESSE
Vice-Présidente en charge
de la vie sociale, solidarité
et gérontologie



Jean-Pierre GALUDEC
Vice-Président en charge de
l'enfance et de la jeunesse

1. La petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance, anciennement RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternelles) a changé de nom en 2021 suite à la parution de l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles. La réforme est entrée en vigueur à la rentrée de septembre 2021. Il y est réaffirmé le rôle du RPE comme «service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels». La mission «guichet unique» y est davantage mise en avant.



Le RPE a deux missions principales :

- Renseigner les familles qui recherchent un mode d'accueil sur le territoire (individuel ou collectif) et les orienter vers la solution la plus adaptée à leur besoin et à leur demande. C'est ce qui se cache derrière le terme «guichet unique». Le service a pour vocation à être la première porte d'entrée que les familles sollicitent lorsqu'elles recherchent une solution de garde pour leur enfant. Le service propose également d'accompagner les familles dans les démarches administratives nécessaires tout au long de l'accueil de leur enfant.
- Accompagner les assistantes maternelles et gardes à domicile dans leur quotidien professionnel (organisation de temps collectifs avec les enfants, proposition de soirées, temps d'échanges, réunions d'informations en soirée) et renseigner les candidats à l'agrément.

En 2021, le Relais Petite Enfance a mené plusieurs projets en direction des assistantes maternelles et des familles :

- Projet Éveil corporel avec la compagnie Gioco Così : une soirée danse entre assistantes maternelles, des matinées avec les enfants et les assistantes maternelles et une soirée de bilan.
- Projet Maracas (création de CD) avec l'association Philomèle : une soirée de présentation du projet, 4 matinées avec les enfants et les assistantes maternelles, une soirée d'enregistrement ainsi qu'une soirée festive qui a regroupé les enfants, les assistantes maternelles et les parents.
- Projet «Traces» (démarrage fin 2021) : le spectacle Petite Trace de la compagnie NoMorPA (3 représentations), un atelier parents-enfants avec une des artistes de la compagnie, des matinées «peinture en musique» avec l'association Philomèle, des matinées «cocooning & féerie» (espace sensoriel)
- Partenariat avec Ba2i «sensibilisation aux handicaps» et information des professionnels concernant l'accueil inclusif : 7 cafés pédagogiques avec Ba2i sur des temps collectifs, 3 soirées d'échanges sur le handicap entre assistantes maternelles, animatrice RPE et Gwénaelle Le Roux de Ba2i, des réunions d'échanges interservices (regroupant petite enfance, enfance jeunesse, mais aussi le centre social Éveil, le multi-accueil de Questembert, les professionnels des garderies périscolaires), une soirée d'information sur le handicap avec PRH56 pour tous les professionnels.
- Spectacle d'Anne-Laure Rouxel, «Petit homme»
- Participation à la journée pédagogique des ACM du territoire
- Fin du projet «Sortir dans la nature»
- Sorties de fin d'année (Branféré, parc de Bodélio)
- Séances éveil musical avec l'association Philomèle : 6 matinées avec les enfants et les assistantes maternelles
- Temps collectifs sur Berric, Questembert, Malansac et La Vraie-Croix



Nombre de rendez-vous au RPE : 170

Nombre d'assistantes maternelles en activité en 2021 : 126 pour 165 agréées

Nombre de demande d'accueil chez une assistante maternelle : 141 demandes + 67 premiers rendez-vous

203 naissances sur le territoire (+ 12,7% par rapport à 2020

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Ce service est gratuit et s'adresse aux familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans. Ce sont des lieux de socialisation et d'éveil qui accueillent de manière libre et sans inscription (sauf actuellement avec la situation sanitaire), des jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent...).



Ce lieu convivial permet de vivre des moments privilégiés avec son enfant et de « faire une pause » avec le rythme de la vie quotidienne. Ils se situent sur les communes de Questembert, Malansac et Limerzel.

Pour l'année 2021, nous constatons :

- Une nette augmentation de fréquentation sur Questembert (+ 40% d'enfants, et + 65% de parents)
- Une légère augmentation de fréquentation à Malansac (+ 9% d'enfants et + 30% de parents)
- Une baisse de fréquentation à Limerzel (- 38% d'enfants et - 25% de parents), les familles sont venues moins régulièrement en raison de la situation sanitaire et des changements de lieux.

Le nombre total moyen de personnes sur tous les lieux a baissé (- 45%). La période de crise sanitaire et les inscriptions obligatoires pendant cette période ont fait baissé la fréquentation. Il a fallu un peu de temps pour que les parents reviennent régulièrement dans les lieux.

Sur l'ensemble des lieux en période scolaire, nous avons constaté une plus grande irrégularité de la venue des familles et moins de fréquentation des différents lieux par les parents.

Pendant les vacances scolaires, des séances ont été proposées à Lauzach et Le Cours (13 enfants et 10 parents)

Sur l'ensemble des lieux, nous avons accueilli 25 nouvelles familles. Celles-ci connaissent le lieu grâce aux services petite enfance (RPE et multi-accueil), au bouche à oreille et aux supports de communication.

Nous accueillons principalement des mamans mais 7 papas ont fréquenté le LAEP. Trois grands-parents viennent avec leurs petits-enfants pour leur faire découvrir un lieu d'éveil et d'échanges, pour se ressourcer. Tous éprouvent le besoin d'échanger et d'être écouté, de partager avec les autres parents et les accueillantes de situations difficiles, d'être confortés dans leur rôle de parents, de prendre le temps de jouer avec son enfant, de pouvoir l'observer avec d'autres enfants, de prendre aussi le temps de se poser et de créer du lien social.

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

Beaucoup viennent pour préparer leur enfant de plus de 2 ans à se séparer d'eux progressivement et en douceur, pour l'aider à se socialiser avant l'entrée à l'école.

Actions parentalités : différentes actions en direction des familles ont été menées, certaines en lien avec le « bus animation famille » l'été. En tout, 15 séances, 74 parents et 102 enfants. Différentes thématiques ont été abordées : initiation yoga, atelier contes, sensibilisation animale, atelier « exploration des couleurs », balade en nature, animation jeux et création de petits jeux avec matériel de récupération en partenariat avec la médiathèque de Larré.

Elles permettent aux parents de découvrir des pratiques ou de les approfondir. A la fin des séances, ils peuvent échanger avec les intervenants. C'est aussi un bon moment de partage en famille.

Les Parentillages

Dispositif de soutien à la parentalité.

Trois conférences-échanges se sont tenues, dont une en distanciel.

- « Etre parent, comment faire sans s'épuiser ? », par Thalie Coupé de l'association Le Soutien des Parents
- « Les jeunes au temps du Covid-19 » par Xavier Pommereau
- « Comment mettre de l'encouragement au coeur de l'éducation en posant un cadre ferme et bienveillant ? » par Isabelle Soula.

Au total, 129 personnes ont pu bénéficier de ces temps d'échanges.

En parallèle, 6 ateliers parents dont un cycle de 4 ateliers ont pu être proposés sur l'épuisement familial et sur la communication bienveillante avec 33 participants au total.

Au regard de la fréquentation et de l'assiduité des parents aux conférences-échanges et aux ateliers parentalité, il s'avère que ceci répond à un réel besoin des familles.



«LA MAISON DES PARENTILLAGES»

Ouvert en novembre 2021, ce nouveau service est un lieu-ressource bienveillant, destiné à tous les parents accompagnés ou non de leur(s) enfant(s). Il apporte un coup de pouce aux parents qui se questionnent sur les relations avec leurs enfants, ou les difficultés rencontrées. Des temps collectifs en activité libre, des ateliers parents, des ateliers parents-enfants ludiques et de l'écoute individuelle sont proposés par des professionnels.

Festi'Mômes

Après trois ans d'absence, le festival petite enfance Festi'Mômes a pu se tenir et proposer 13 spectacles avec 39 représentations sur les 13 communes du territoire. Comme à chaque édition, la programmation était très variée avec quelques nouveautés. Le territoire a voulu associer les jeunes au festival; au-delà de la programmation des spectacles pour les tout-petits.



Les enfants et les adolescents ont pu découvrir les coulisses du festival et les métiers du spectacle vivant, devenir des reporters, aider à l'organisation, rencontrer les artistes et les professionnels du spectacle vivant, en lien avec le service enfance-jeunesse et les familles du territoire.

Un projet européen engagé depuis 2020 avec la compagnie La Bafulda et les jeunes a été à l'honneur durant ces 12 jours et tout au long de l'année 2021 avec des rencontres.

Malgré le contexte incertain, les familles sont venues avec plaisir sur le festival. Les spectateurs sont toujours mobiles sur le festival. Ils choisissent surtout les représentations en fonction de l'âge préconisé. Le taux de fréquentation est en légère baisse mais reste très encourageant.

Au total : environ 300 familles ont pu découvrir le festival dont 28% de nouvelles familles.

2 583 spectateurs se sont émerveillés devant les spectacles.

83% de taux de fréquentation dans un contexte sanitaire complexe.

Les familles ont pu aussi faire l'expérience d'ateliers artistiques avec les compagnies.

Deux rencontres professionnelles autour d'un atelier

d'illustration avec l'artiste-illustratrice Enmanuelle Houssais et un atelier autour de l'argile avec la compagnie Le Vent des Forges ont eu lieu. Même si les artistes n'ont pas pu être hébergés comme à son habitude chez l'habitant, de beaux moments de partage ont pu se faire avec la population notamment par le biais des Festi'goûters, avec aussi une belle dynamique associée à la présence des jeunes bénévoles.

Service éducation cohésion sociale

L'année 2021 a été marquée par le lancement du Portail Famille (simple, convivial et plus complet). Accessible 7j/7 et 24h/24 et en seulement quelques clics.

A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à internet, les familles peuvent :

- Mettre à jour les coordonnées et les évolutions de la situation familiale
- Déposer des pièces justificatives
- Réserver ou désinscrire leurs enfants aux différentes activités
- Consulter les historiques
- Être informé sur l'actualité des accueils et les différents services proposés

Pour cela, chaque famille doit créer un compte citoyen sur le Portail Famille : <https://portail.berger-levrault.fr/QuestembertCommunaute56231/accueil>

Les permanences administratives permettent également aux parents de se déplacer au bureau. Un rendez-vous est possible en cas de question ou demande particulière. Il n'y a pas eu d'enquête de satisfaction pour l'année 2021, cette proposition sera étudiée pour l'année à venir.

PROJET GLOBAL AUTOUR DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Les compétences psychosociales sont au cœur de notre démarche pédagogique depuis début 2012 avec la volonté de former les équipes et d'accompagner nos publics à développer leurs compétences.

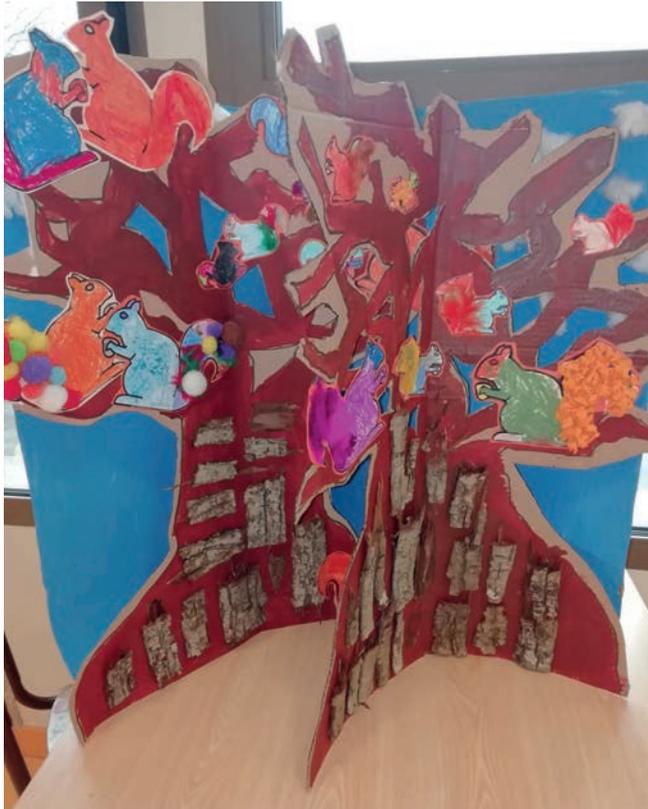
Nous avons fait le choix d'être accompagnés par l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS). Ce partenariat a d'ailleurs fait l'objet d'un accompagnement de l'Agence Régionale de Santé. Nous avons entamé cette démarche par une formation de l'équipe complète début 2021. Celle-ci nous a permis de poser les bases du projet à faire vivre sur le terrain tout en étant accompagné par l'IREPS sur des allers-retours d'expériences. Nous avons pu ainsi constituer une malle d'outils (investissement de jeux, outils d'animation, recensement d'outils numériques, livres...) et enrichir notre expérience.

Cette réflexion a permis au service d'avoir une démarche commune de formation de nos équipes d'animateurs et de poser les bases de nos projets d'actions et d'animations. Tous les professionnels se sont saisis de cette démarche et de ces outils pour mettre en place des ateliers de sensibilisation au sein de nos équipements éducatifs et de nos interventions.

PROJETS ENFANCE

Favoriser l'expression : création d'une oeuvre collective en volume et en musique !

Les enfants des centres de loisirs ont décoré les pages d'un livre géant qui a représenté la collectivité à un concours national. Il s'agissait de créer une oeuvre collective avec des matériaux recyclés sur fond de sensibilisation à l'impact de l'homme sur la nature. Les équipes ont choisi de répartir les univers (forêt, campagne et mer) entre les centres et de travailler sur des pages géantes façon «pop-up». Une fois assemblées, celles-ci constituent un livre représentant la diversité du territoire et sensibilisent les enfants à leur environnement.



Cette oeuvre collective a, de plus, été accompagnée d'un personnage qui peut être «scratché» sur les différentes pages du livre au gré des couplets de la chanson créée par les enfants à cette occasion.

Découverte de soi et des autres

Les enfants ont participé à un projet proposé par l'UNICEF. Ils devaient confectionner une poupée en kit en lui donnant une identité, un caractère. Cette activité ludique a permis une sensibilisation sur les droits de l'enfant (elle possède une carte d'identité à remplir), les différences et les ressemblances...

Les enfants ont ainsi été initiés aux gestes qui sauvent via des ateliers de premiers secours et une sensibilisation aux conduites à suivre lors d'accidents pour éviter les sur-accidents.

Des ateliers «bien-être» ont également permis aux enfants de découvrir de nouvelles sensations, de canaliser leur énergie (espaces sensoriels, initiation au yoga...)

Accompagnement des structures dans l'accueil à la différence

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

Ces dernières années, les structures enfance et jeunesse de Questembert Communauté ont fait régulièrement appel au Pôle Ressources Handicap 56 pour la formation des équipes et le prêt de malles spécifiques.

Depuis septembre, cette dynamique s'est accélérée et un conventionnement a vu le jour en direction des acteurs du territoire. L'objectif est d'échanger et d'harmoniser les bonnes pratiques sur les structures d'accueils des enfants. Cela a débouché sur la supervision, sur site, par des professionnels, des temps d'échanges et des ateliers participatifs prévus dans les mois à venir (la covid ayant bousculé les échéances).

PROJETS JEUNESSE

Cette année, le service jeunesse a pu ouvrir ses portes durant les périodes de vacances sauf celles de Printemps en raison du Covid contrairement à 2020.

En effet, sur les vacances d'avril 2021, le service jeunesse a privilégié «l'aller vers», en se rendant sur les communes pour proposer des animations et des temps d'échanges et pour récolter les besoins des jeunes. Environ 200 jeunes ont participé et pris contact avec les animateurs jeunesse sur cette période. De plus, un projet collaboratif hors les murs autour du graff a permis de réaliser une fresque représentant le territoire.

Quelques changements ont vu le jour à la rentrée de septembre 2021. Tout d'abord, le déménagement de l'Accueil Jeunes (14-17 ans) dans les locaux du centre culturel de l'Asphodèle.

Les animateurs du Tremplin (11-14 ans) ont fait évoluer l'offre des mercredis après-midis en donnant la possibilité aux jeunes de venir avec les animateurs en venant les récupérer dans leurs collèges respectifs à 12h30.

Lors de l'année 2021, quelques projets ont émergé.

Rencontre Jeunesse Européenne :

un projet engagé depuis 2020 avec la compagnie La Bafulda. Les jeunes ont été à l'honneur durant l'année 2021 avec des rencontres entre les jeunes et la compagnie sous forme «d'apéro blabla».

Ces temps d'animations ont été le point de départ d'un accompagnement de projet pour réaliser un voyage en Espagne lors des prochaines vacances estivales dans le cadre du festival de rue organisé par La Bafulda. 14 jeunes partiront du 11 au 18 juillet 2022 afin de passer un temps de vacances et de bénévolat pour le festival «Esbaiola T».

Festi News

Des enfants et des adolescents de la Passerelle (9-11 ans) et du Tremplin (11-14 ans) ont pu découvrir les coulisses du festival Festi'Mômes, les métiers du spectacle vivant, rencontrer les artistes et les professionnels en devenant reporters. Ce temps de stage a été travaillé en lien avec le service culturel de Questembert Communauté.

Accompagnement de projets

Sur la fin de l'année 2021, à partir des envies des jeunes, deux accompagnements de projets ont vu le jour : un pour les 11-14 ans autour d'un bivouac (3 jours) en vélo qui a eu lieu durant les vacances de printemps 2022 et un pour les 14-17 ans autour d'un camp (5 jours) en bord de

mer qui aura lieu la dernière semaine de juillet 2022.

Action solidarité

Le 23 décembre, les animateurs jeunesse ont réalisé avec les jeunes du Tremplin (11-14 ans) et ceux de l'Accueil Jeunes (14-17 ans), une collecte de produits d'hygiène destiné aux étudiants de l'Université de Bretagne Sud de Vannes. Pour cela, un partenariat a été réalisé avec le Secours Populaire qui organise des distributions sur le campus de Tohannic une fois par mois.

La remise des produits collectés a été faite par Wylène et Julie (animatrices jeunesse) en début d'année 2022.



Séjours été

Des séjours, camps, bivouacs et nuitées ont été proposés aux publics enfance et jeunesse sur l'été 2021. 200 enfants et jeunes ont pu ainsi partir.

Les destinations d'Arzon et de Ploërmel ont permis de proposer des séjours, plutôt côté mer avec des activités nautiques et la découverte de la presqu'île de Rhuys et, côté terre sur une base de loisirs avec étang.

Ces séjours permettent aux familles du territoire de faire vivre à leurs enfants une expérience et une découverte du vivre ensemble. Ces séjours favorisent l'autonomie, la responsabilité et ils développent les compétences psychosociales, permettant ainsi aux enfants et jeunes d'être acteurs sur leur temps de vacances.

Les actions du Service Information Jeunesse

«*Parcours BAFA 2021*» a vu 5 jeunes bénéficier d'un accompagnement et d'un financement à hauteur de 500€ chacun. Nos 5 bénéficiaires ont tous obtenu leur BAFA et 4 d'entre eux ont pu travailler au sein de nos accueils de loisirs en 2022. Une nouvelle promotion de 5 jeunes est en cours cet été.

Le dispositif «*Argent de poche*». 95 jeunes ont pu s'inscrire sur le dispositif et quelques 40 référents pour plus de 120 missions réalisées sur les 13 communes du territoire avec nos partenaires. Le dispositif se déroule toujours sur l'année civile avec possibilité de missions sur l'été, les petites vacances scolaires et les samedis de fin septembre à décembre.

Les interventions scolaires en lien avec les animateurs jeunesse sur différentes thématiques (vie affective et sexuelle, éducation aux médias et à l'information, vivre ensemble, Pote et Despote ...) auprès des établissements scolaires du territoire et du collège d'Elven se poursuivent et s'intensifient, l'année 2022 s'annonce prometteuse. Certaines interventions sont également

réalisées à l'Accueil Jeunes (14-17 ans et plus) et au Tremplin (11-14 ans).

Depuis septembre, le Service Information Jeunesse a développé «l'aller-vers» et propose de se déplacer sur les communes du territoire à la rencontre des jeunes et/ou de leur famille afin de répondre au plus près à leurs demandes de rendez-vous.

DISPOSITIF CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le service a mis en place le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur les communes de Questembert, Berric, Lauzach, Molac, Le Cours, La Vraie-Croix et Larré en septembre 2021.

Ce dispositif est soutenu par la branche famille de la CAF avec laquelle nous travaillons pour développer ces ateliers, l'Éducation Nationale, avec les enseignants qui réorientent les familles vers ce dispositif, ainsi que les communes qui participent à faire vivre ce dispositif sur leur commune.

Ce dispositif a trois objectifs principaux :

- Accompagnement des enfants autour de leur parcours scolaire par le biais de pédagogies de détour et du développement des compétences psychosociales (devoirs, organisation du travail ou des outils, gestion du stress et des émotions, anticipation, autonomie,...)
- Ouverture culturelle (ateliers culturels, sportifs, scientifiques, découverte de son environnement, sorties culturelles ...)
- Soutien à la parentalité (temps d'échanges réguliers avec les familles, propositions de spectacles avec le service culture, sorties, temps conviviaux et lien avec les partenaires qui oeuvrent dans ce domaine, notamment la Maison des Parentillages)

Nous accueillons 55 enfants au total sur 8 groupes par commune. Ils sont constitués de 6 à 9 enfants et encadrés par deux animateurs du service éducation et cohésion sociale qui travaillent aussi sur les accueils de loisirs. Les animateurs ont un suivi pédagogique des enfants en lien avec les enseignants, les familles et les partenaires autour du soutien à la parentalité. Ils ont eu accès à des formations proposées en interne et avec la CAF.



2. La vie sociale et solidarité

Espace France services

L'espace France services a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2021. Pensé comme un guichet unique, cet espace permet à chaque habitant du territoire d'accéder, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics selon leur domaine de compétences : santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, accompagnement au numérique... Toutes les démarches administratives (numériques ou papier) du quotidien peuvent être réalisées sur place.

Composée de quatre agents, l'équipe France services accompagne des personnes qui rencontrent des difficultés avec certaines démarches administratives, parfois complexes, mais également des personnes éloignées de l'outil informatique qui, au vu de la dématérialisation de nombreux actes du quotidien, se voient dans l'incapacité d'y répondre. Cela peut aller de la création d'une adresse mail - désormais nécessaire pour de nombreuses démarches - jusqu'au montage d'un dossier de retraite.



De gauche à droite : David TOUCHERY (coordinateur), Charlotte CARLIER et Nathalie FREOUX (agents d'accueil polyvalent) et Anna BELLEC (conseillère numérique)

L'espace France services accueille également les permanences de partenaires comme la DGFIP, pour aider à la déclaration d'impôts, le conciliateur de justice, etc. L'idée étant de répondre aux besoins des habitants dans une vraie logique de service public de proximité.

L'espace France services dispose d'un espace numérique. Équipé d'ordinateurs et d'imprimantes, ce service est à destination des habitants qui souhaitent effectuer leurs démarches sur internet en autonomie (envoi d'un e-mail à un proche ou à une administration, recherche d'emploi, déclaration d'impôts...).

L'idée de cet espace est également d'accompagner les personnes éloignées de l'outil informatique vers une autonomie de plus en plus grande sur internet. C'est pourquoi, une conseillère numérique est présente sur place. Son rôle : proposer des ateliers individuels et/ou collectifs visant à mieux appréhender l'outil numérique.

SERVICES PROPOSÉS

Accompagnement aux démarches administratives :

Liste (non exhaustive) par domaine d'intervention :

- **Famille/Logement : CAF/MSA.**
Déclaration de situation, déclaration de naissance, demande de prestations, demande d'attestations.
- **Retraite : MSA/CARSAT.**
Mise à jour de la carrière, demande de retraite personnelle et de réversion, relevé de carrière, simulation.
- **Emploi : Pôle Emploi.**
Inscription, actualisation, aide à la demande d'indemnisation.
- **Santé/Social : CAF, MSA, CPAM.**
Démarches, remboursements, prestations et aides.
- **Juridique : Ministère de la Justice.**
Accès au droit, extrait du casier judiciaire.
- **Citoyenneté/Mobilité : ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) – Ministère de l'Intérieur.**
Pré-demande de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport), demande d'une carte grise, changement d'adresse, duplicata, certificat de cession, permis de conduire, (délivrance, annulation, suppression, changement d'adresse).
- **Fiscalité : DGFIP.**
Création de compte, déclaration d'impôts sur le site www.impots.gouv.fr, aide au paiement en ligne.
- **Sécurisation des données personnelles : La Poste**
Création d'un coffre-fort numérique, identité numérique

Permanences des partenaires

Les permanences se déroulent au siège de la communauté de communes

- **ADIL (sur rdv au 02 97 47 02 30) : 2^e vendredi de chaque mois, 9h30-12h**
- **CITEMETRIE, Conseiller en énergie (sur rdv au 02 57 52 06 36) : tous les vendredis, 9h30-12h30**
- **Conciliateur de justice : tous les lundis.** Un formulaire est à retirer à l'accueil de Questembert Communauté afin de préciser la demande et de fixer un rdv avec le conciliateur.
- **Maison du droit (sur rdv au 02 97 01 63 80) : 2^e et 4^e mardi de chaque mois, de 9h à 12h**
- **Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur rdv : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois.**
- **Prise de rendez-vous en ligne sur www.impots.gouv.fr, rubrique contact, ou via l'espace personnel.** Permanence fiscale exceptionnelle le jeudi 12 mai 2022 : accompagnement des usagers à la déclaration d'impôts. Présence de deux agents du centre des impôts de Vannes.
- **Espace Autonomie Santé (sur rdv au 02 30 06 05 60) : tous les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et tous les vendredis de 14h à 17h.**
- **BGE appui aux entrepreneurs (sur rdv au 02 97 21 25 25) : tous les mercredis**

3. La piscine Beau Soleil



Le service piscine a de nouveau été très impacté par la crise sanitaire : presque 5 mois de fermeture et de couvre-feu du fait des confinements et des restrictions sanitaires.

FRÉQUENTATION GRAND PUBLIC

En 2021, 39 983 entrées (19 144 en 2020), soit plus du double.

Toujours en recherche de nouveautés et de satisfaction du public. Les activités regroupent plus de 700 adhérents avec pas moins de 15 activités proposées durant l'année scolaire : natation enfants et adultes, Aquagym, jardin aquatique, éveil aquatique, Aquabike, Aquatraining, etc.

La mise en place de stages de natation pour petits et grands et de séances d'aquaforme ont permis à tous de profiter des vacances scolaires pour apprendre à nager ou participer aux activités de forme et de bien-être.

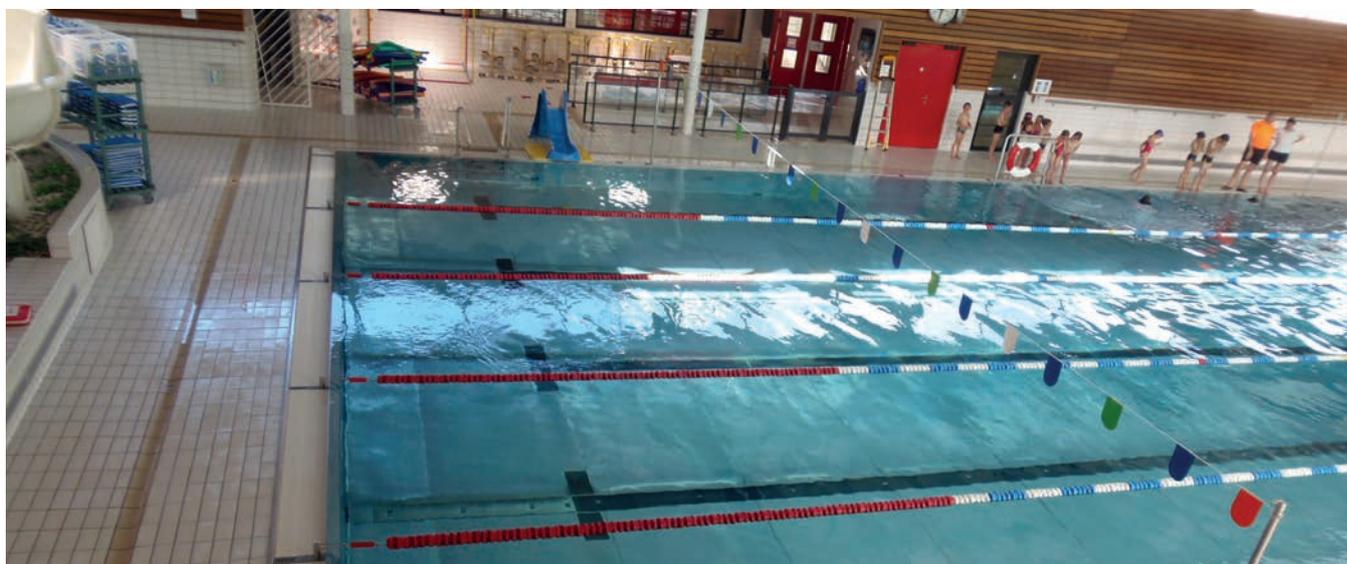
Il faut souligner la réussite de la mise en place de l'Aqua Cross Nat (le lundi de 19h à 20h) qui a attiré beaucoup de nouveaux adhérents dans l'établissement.

LES NOUVEAUTÉS

En 2021, le nouveau site internet de la piscine Beau Soleil a vu le jour : <https://reservation.piscinequestembert.bzh/accueil.html>

Grâce à celui-ci, durant l'année 2022, tous les adhérents (adultes et enfants) vont pouvoir choisir leurs créneaux puis accéder au paiement en ligne afin de faciliter l'accès aux différentes activités et ainsi avoir plus de liberté lors des réservations.

Ce nouvel accès offert par le numérique ancre encore davantage la piscine Beau Soleil parmi les établissements les plus modernes en la matière.





Bernard CHAUVIN
Vice-Président en charge de la culture

4. La culture

Questembert Communauté anime sa politique culturelle autour de :

- 2 équipements communautaires : le centre culturel l'Asphodèle (spectacles vivants) et le centre culturel les Digitales (espaces d'expositions et de créations)
- la compétence mise en réseau des médiathèques
- la conception et la coordination d'événements culturels de dimension communautaire favorisant l'attractivité du territoire comme le festival Festi'Mômes, le festival en réseau Prom'nous nous, le salon du livre jeunesse...

Petit zoom chiffré sur l'activité du service :

- Les services Asphodèle, le réseau des médiathèques et le centre culturel les Digitales sont composés de 6 agents pour 7 ETP.
- En juin 2021, les élus communautaires ont organisé un séminaire culture afin d'échanger sur une feuille de route culturelle intercommunale. Il a permis d'affirmer la volonté de renforcer les politiques culturelles par la création d'un pôle culture et le recrutement d'un poste de responsable mis en place pour l'année 2022.

Le centre culturel l'Asphodèle



©Alesandro Gui

Malgré le contexte sanitaire, 500 spectateurs ont pu fréquenter le lieu. Les séances scolaires du territoire (séances scolaires offertes par la collectivité), du mois de décembre avec le ciné-concert Eugénio et de Nefertiti in the kitchen, ont permis à près de 850 élèves de voir un spectacle à l'Asphodèle.

Recette de billetterie : 12 777 € HT

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS - DÉVELOPPEMENT ACCUEIL ARTISTES

6 résidences artistiques :

- 2 résidences de la compagnie espagnole la Bafulda (dans le cadre d'un projet collaboratif entre les différents services de l'enfance-jeunesse et des fonds Leader)
- «L'idole des Houles» de la compagnie la toute petite compagnie
- «Influence» de la compagnie Les Invendus (résidence et représentation d'un extrait lors de la soirée de présentation de saison)
- «Existe» (titre provisoire) de la compagnie Debout Dehors : répétition et atelier jonglage/manip. ouvert aux centres de loisirs de Questembert Communauté
- «Niviaq» du Collectif Les Corbeaux Dynamite

Des compagnies morbihannaises émergentes

Dans le cadre de son plan de relance, la région Bretagne a impliqué le réseau Bretagne en Scène(s) dans un appel à projet spécifique sur 2021, visant à impulser des projets en direction du jeune public, associant un lieu de diffusion et une compagnie ou collectif d'artistes.

Dans le Morbihan, les différents membres du réseau ont souhaité développer une action concertée, autour d'une nouvelle génération d'artistes. La pandémie, en fermant les lieux culturels, a touché violemment cette nouvelle génération d'artistes, alors même qu'ils tentaient de mettre en lumière leurs premières créations.

Par le biais de l'Asphodèle, Questembert Communauté a choisi de soutenir la compagnie Debout Dehors et le collectif Les Corbeaux Dynamite, compagnies émergentes, basées à Berric et à Peillac.

OCCUPATION DES SALLES

40 h d'occupation des salles de musique par semaine et 60 h de location par an de la salle de formation musique (FM).

A partir de juillet, en raison des modifications de planning et des protocoles sanitaires :

- En juillet et août : les salles polyvalente et de spectacle ont été utilisées par le service Enfance-Jeunesse
- Locations ponctuelles : 20 événements (assemblées générales, galas de fin d'année, manifestations culturelles...)

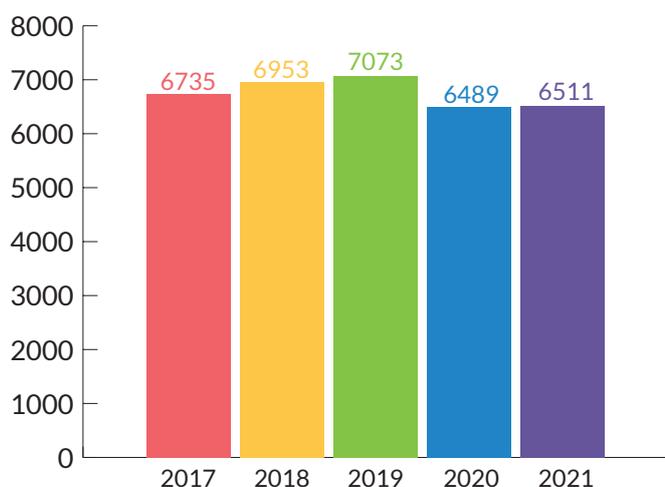
Le Réseau des médiathèques- Ludothèques

USAGES ET USAGERS

Les 13 médiathèques-ludothèques en réseau compte 6511 particuliers* inscrits en 2021.

Sur ces inscrits, 3 724 sont des emprunteurs (au moins 1 emprunt en 2020), ce qui représente 15,5% de la population. Les personnes inscrites et qui n'empruntent pas, utilisent les autres services comme les ressources numériques en ligne. On comptabilise 140 072 prêts aux particuliers*. Au total, le réseau propose 103 172 documents à emprunter ou à consulter sur place.

* hors bibliothécaires et collectivités, établissements scolaires, maisons de retraites, centre de loisirs...



SOUTIEN AUX ACQUISITIONS MUNICIPALES

Questembert Communauté participe directement ou indirectement et sous conditions aux acquisitions :

- 9 750 € dédiés aux imprimés hors presse
- 9 000 € dédiés à un fond multimédia (dvd-vidéo)
- 3 900 € dédiés aux jeux du fond ludothèque
- 5 829 € d'outils à destination des professionnels du réseau pour faciliter ces acquisitions et assurer une veille professionnelle continue (accès à la base de données Electre, à Livres Hebdo, à la revue des livres pour enfants...)

Questembert Communauté finance en plus du portail 3 plateformes de ressources numériques en ligne pour les abonnés des 13 médiathèques. une offre disponible sur tous types d'écrans (smartphone, tablettes, pc) depuis le site web des médiathèques et qui permet de compléter l'offre physique des collections.

- Cafeyn (presse) : 1 036 abonnés uniques inscrits, 5 270 consultations
- Skilleos : 242 abonnés inscrits, 318 consultations, 139h50 d'apprentissage
- Tout Apprendre : 658 abonnés inscrits, 1 317 consultations, 63 % des connexions durent 10 minutes et plus.

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

NAVETTE COMMUNAUTAIRE

30 839 documents en 2021. ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DEen

Les usagers empruntent 11 137 documents et en rendent 19 702 via la navette. Cela représente 2 570 documents par mois et 642 documents par semaine.



MALLE NUMÉRIQUE

40 rendez-vous communautaires avec les médiathèques du réseau programmés en 2021, ce qui représente 83,5 heures d'animations et de présentation sur place et 355 personnes touchées (particuliers, enfants des ACM...).

PROGRAMMATION CULTURELLE

Une programmation culturelle réduite en 2021 pour cause de confinement (2 180,80 € en contrats de cession) Contes «Les contes de la lampe torche» (Armada productions) par Blanche Le Lièpvre :

2 séances (Larré et Caden). Jauge prévue par séance : 40 personnes. Nombre de spectateurs : 30 (20 à Larré et 10 à Caden). Date et heure : samedi 18 septembre à 17h et mercredi 22 septembre à 17h. Durée : 1h. Lieu : médiathèques municipales de Larré et Caden.

Rendez-vous avec l'illustratrice Emmanuelle Houssais dans le cadre de Festi'Mômes :



©E. Houssais

- Exposition «Mon grand voyage» : illustrations originales de l'album «Mon dernier voyage» d'Emmanuelle Houssais : du mardi 26 octobre à 15 h. Durée : 2h
- Atelier «petit livre» : création d'un petit livre écrit et illustré avec Emmanuelle Houssais. Jauge : 15 personnes. Séance : 15 participants de 7 à 13 ans. Mardi 26 octobre à 15 h. Durée : 2 h.

Le centre culturel Les Digitales



Ouvert depuis près de 11 ans, le centre culturel «Les Digitales» propose chaque année de découvrir des artistes contemporains, émergents ou reconnus, s'appuyant sur les arts visuels et manuels. Chaque exposition proposée permet d'explorer des univers artistiques et des médiums très différents. L'idée étant d'attiser la curiosité du public, de proposer des projets innovants, tout en parlant à un public très large (du tout-petit à l'adulte).

Il regroupe 3 espaces à la fois :

- Le musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre
- La salle des expositions temporaires
- les 2 salles de création

Du fait du contexte sanitaire particulier, la saison culturelle 2021 a été exceptionnellement décalée sur le second semestre avec une ouverture du 1^{er} juillet au 12 décembre 2021 et conservant, sur cette période, son ouverture hebdomadaire du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h30. Les Digitales ont proposé deux nouvelles expositions qui ont su attirer 1 168 visiteurs (particuliers et groupes). Des partenariats ont continué de se tisser avec les services du territoire (écoles élémentaires et services municipaux). Questembert Communauté finance un transport par élève par année scolaire dans la limite des créneaux disponibles (budget de 5 000 €).

Les 2 salles de création ont été utilisées à l'année par des associations, des artistes amateurs qui en ont fait la demande (sculpture, dessin, photo, peinture...)

LES EXPOSITIONS

«365, Unpacked.» du photographe Antoine Repessé, du 1^{er} juillet au 26 septembre



©Antoine Repessé

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

Installée dans la cour intérieure des Digitales, les visiteurs ont pu découvrir en accès libre cette exposition artistique programmée dans le cadre du fil rouge «Océans plastifiés» : 566 visiteurs dont 129 scolaires ont pu être comptabilisés sur les heures d'ouverture des Digitales (pas de chiffres sur les visites libres le reste de la semaine).

Mardi de Pays : Duo musical Caretta Pipoca : 1 séance

Jauge attendue : 40 personnes. Spectateurs présents : 36 personnes

Date et heure : mardi 3 août à 17h. Durée : 2 h

Prévu en extérieur et réalisé en intérieur pour cause d'intempérie.

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : 50 visiteurs, particulièrement pour le musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre.

«Estrans tissés» de Véronique Bécaert, du 1^{er} octobre au 12 décembre



©Véronique Bécaert

Cette exposition de laine filée et tissée par l'artiste y incluant des «laisses de mer» (plastiques ou des filets de pêche) a attiré 602 visiteurs dont 320 scolaires.

Atelier «Découverte du tissage» du samedi 20 novembre : 12 participants (complet). Durée : 2 h.

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 056-245614383-20220704-2022_07_08-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT

02 97 26 59 51 | contact@qc.bzh

www.questembert-communaute.fr

QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ